

---

cadres :  
une longue recherche d'identité

---

les socialistes belges  
de 1940 à 1945

---

pistes pour un  
non-alignement européen :  
la parole à Louis Van Geyt

---

le nicaragua  
et les droits des peuples

---

janvier 1987

148

## sommaire

---

### rosine lewin

cadres : une longue recherche d'indentité p. 2

---

### patrice granville

cadre cherche emploi dans entreprise commerciale p. 17

---

### chantal kesteloot

les socialistes durant l'occupation :  
doctrine et programme p. 20

---

pistes pour un non-alignement européen  
la parole à louis van geyt p. 34

---

marie guisse : merci, émilienne p. 39

---

le nicaragua et les droits des peuples p. 42

---

israël : interview d'un général devenu colombe p. 48

---

### en diagonale

— droits de l'homme, une longue route p. 54

— cinquante ans après p. 55

— intégrisme et intégration p. 56

---

### livres

— vivre ensemble ou mourir, le dilemne nucléaire p. 58

— cours d'introduction au « capital » par W.F. Haug p. 59

---

## dessins de jo dustin

### Comité de patronage :

Jean Blume, Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, René Noël, Roger Somville.

### Comité de rédaction :

Jacques Aron, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Pascal Delwit, J.M. De Waele, Anne Drumaux, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, J.J. Heirwegh, J.-P. Keimeul, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Christian Vandermotten, Benoit Verhaegen.

**Rédacteur en chef :** Rosine Lewin.

Édité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte.

# cahiers marxistes

revue fondée en 1969

index  
récapitulatif  
pour 1986

QUESTIONS POLITIQUES GÉNÉRALES	N°	Mois
Marcel Liebman		
Réformisme d'hier et social-démocratie d'aujourd'hui .....	139-140	janv.-fév.
Philippe Brewaeys-Dominique Istaz		
L'allocation universelle entre le rêve et le cauchemar .....	139-140	janv.-fév.
Albert Jacquard		
De la discussion scientifique à la querelle idéologique .....	141	mars
Jacques Nagels		
La crise et l'Etat .....	141	mars
Anne Drumaux		
L'autogestion : un débat renouvelé .....	141	mars
Michel Godard		
Culture, idéologie, société médiatique .....	142	avril
Jacques Lemaître		
Rentabilité financière ou rentabilité sociale du service public hospitalier .....	143	mai
Jacques Lemaître		
La mutualité socialiste de l'autogestion à la gestion et retour ..	143	mai
Anne Van Haecht		
Le « rénové », une histoire ancienne .....	145	septembre
Hommage à Marcel Liebman		
Matéo Alaluf, Robert Devleeshouwer, Raymonde Dury, Henri Goldman, Hugues Le Paige, Rosine Lewin, René Schoon- brodt .....	143	mai



## CULTURE

Albert Jacquard		
De la discussion scientifique à la querelle idéologique .....	141	mars
Michel Godard		
Culture, idéologie, société médiatique .....	142	avril
Anne Résibois		
L'ADN au service de l'appareil judiciaire : une double hélice à double tranchant .....	142	avril
Deux textes inédits de Jean Louvet .....	144	juin
Yvon Vandijcke		
Echangerais collection complète de lendemains qui chantent	144	juin

## POLITIQUE INTÉRIEURE ET PROBLÈMES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Rosine Lewin		
Accepter la peur ? .....	139-140	janv.-fév.
Rosine Lewin		
Savoir ouvrier et cercles de qualité .....	139-140	janv.-fév.
Jacques Moins		
Réprimer ne suffit pas .....	141	mars
Anne Herscovici		
Avortement : responsabiliser au lieu de réprimer .....	142	avril
Un dossier sur le conflit Gailly :		
— Chronologie du conflit et documents annexes .....	143	mai
— Le vécu du personnel de l'institut .....	143	mai
— Entretien avec Georges Staquet, président de la régionale FGTB de Charleroi .....	143	mai
— Entretien avec J. Unger et J.M. Léonard (SETCa) .....	143	mai
— L'expérience du Centre hospitalier du Bois de l'Abbaye .....	é§ =	mai
— Notes sur la politique de santé du P.S. ....	143	mai
— J. Lemaître		
Rentabilité financière ou rentabilité sociale du service public hospitalier .....	143	mai
Claude Renard		
La rentrée .....	145	septembre
Spécial Borinage :		
— J. Puissant		
« Gréviculteurs » ou « gréviculture » .....	144	juin
— J.M. Rosier-Pierre Gillis		
Sur la grève, le flux et le reflux .....	144	juin
— Fr. Mathieu		
1982 : Comptes et mécomptes d'une organisation syndicale .....	144	juin
— P. Gillis		
Utile, dérangeante, problématique (U.D.P.) .....	144	juin
— J. Delval		
Dans la gueule du loup .....	144	juin
— A. Couez et M. Van Sinoy		
Avortement : faire éclater les chapelles .....	144	juin
— Le Mineur		
Zarzetapie en Wallifornie .....	144	juin
Rosine Lewin		
André Leysen : portrait d'un patron .....	145	septembre
Serge Govaert		
André Leysen : patron flamand, patron belge ? .....	145	septembre
J.M. Simon		
Enseignement et politique patronale : discours, enjeux .....	145	septembre
Marc Rayet		
La FEB et la recherche .....	145	septembre



Anne Van Haecht		
Le « rénové » : une histoire ancienne .....	145	septembre
Rosine Lewin		
Débat sur le rénové (2) .....	146	octobre
J.C. Raillon		
L'école de tous pour chacun .....	147	nov.-déc.
Marianne Blume		
Voir plus loin .....	147	nov.-déc.
André Mommen		
Un exemple de politique néolibérale .....	145	septembre
Susa Nudelhole		
Terrorisme .....	146	octobre
Rosine Lewin		
Une nouvelle dynamique sociale .....	146	octobre
Et Bruxelles		
— Jacques Moins : L'enlèvement se poursuit .....	147	nov.-déc.
— Roel Jacobs répond à nos questions .....	147	nov.-déc.

## POLITIQUE INTERNATIONALE

Gérard Roland		
Les crises économiques de type soviétique .....	139-140	janv.-fév.
Christian Vandermotten		
U.R.S.S. : défi à l'immobilisme .....	142	avril
Rencontre à Wépion : La CEE et ses 17 millions d'immigrés ..	142	avril
Isabelle Jacquet		
La situation sociale au Zire .....	144	juin
Jean Radvanyi		
Régions et pouvoirs en U.R.S.S. ....	145	sept.
Susa Nudelhole		
Terrorisme .....	146	octobre
La gauche française au pouvoir : Quel bilan ?		
— Anicet Le Pors : L'optimisme est révolutionnaire .....	146	octobre
— Thierry Pfister : L'expérience de la gauche au pou-		
voir .....	146	octobre
— Gilbert Wasserman : Le P.C.F. et la gauche .....	146	octobre
Eric Remacle		
Pistes pour un non-alignement européen : démocratiser et		
démilitariser les relations internationales .....	147	nov.-déc.
Manifeste pour une remise en cause fondamentale de		
l'option nucléaire .....	147	nov.-déc.

## HISTOIRE

Rosine Lewin		
Trente ans après : notes d'un témoin .....	141	mars
Hommage à Marcel Liebman (voir Questions Politique Géné-		
rale) .....	143	mai
Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele		
Les intellectuels communistes et le stalinisme de 1947 à 1953		
en France et en Belgique .....	146	octobre

## DOCUMENTS ET TABLES RONDES

Rencontre à Wépion : La C.E.E. et ses 17 millions d'immigrés		
.....	142	avril
Un dossier sur le conflit Gailly .....	143	mai
Table ronde : La reconversion au Borinage .....	144	juin
Un dossier A. Leysen .....	145	septembre
Les défis à la presse d'opinion : conférence de presse du		
« Drapeau Rouge » .....	146	octobre
Ce qu'a dit Jean-Luc Dehaene .....	147	nov.-déc.

Manifeste pour une remise en cause fondamentale de l'option nucléaire nov.-déc.

## EN DIAGONALE

Média et désarmement .....	139-140	janv.-fév.
Résolu, le problème des coupures ? .....	139-140	janv.-fév.
Quand les droits de l'homme se recentrent en Belgique .....	139-140	janv.-fév.
Faits divers .....	141	mars
Un signe des temps : l'« outplacement » .....	141	mars
Un avenir pour l'eurogauche .....	145	septembre
Roger Nols et la drogue .....	145	septembre
Pour une gauche européenne .....	146	octobre
Alternative flamande ? .....	146	octobre
« Travaux inutiles » : petits et grands calculs .....	147	nov.-déc.
Pas comme les autres (colloque Science, culture et paix organisé par l'A.M.P.G.N. ....)	147	nov.-déc.
Clientélisme rongeur (nominations dans l'enseignement supérieur artistique) .....	147	nov.-déc.
Débat à poursuivre (eurogauche) .....	147	nov.-déc.

## LIVRES RECENSÉS

Pierre de Loch : L'avortement .....	139-140	janv.-fév.
Philosophies non chrétiennes et christianisme : Annales de l'Institut de philosophie et morale, Ed. de l'U.L.B. 1984 .....	139-140	janv.-fév.
Aspects de l'irrationalisme contemporain, Ed. de l'U.L.B., Centre d'action laïque .....	139-140	Janv.-fév.
Valeurs laïques, valeurs religieuses, Colloque U.L.B. ....	139-140	janv.-fév.
Correspondance Marx-Engels, Ed. sociales, Paris, tomes X et XI .....	139-140	janv.-fév.
L. Verhaegen : Les psychiatries, médecine de pointe ou d'assistance .....	139-140	janv.-fév.
Ludo Maertens : Pierre Mulele .....	139-140	janv.-fév.
Gérard Roland : La valeur d'usage chez K. Marx, Ed. U.L.B. ...	141	mars
La Belgique et ses dieux : églises, monuments religieux et laïques, Ed. Cabay .....	141	mars
Le mouvement chrétien en Flandre, Contradictions .....	141	mars
Norbert Gadenne : Jean Leroy, Ed. de l'Institut Destrée .....	141	mars
J. Jacquain : Le contrat d'apprentissage, Infor-Jeunes .....	141	mars
Mark Eyskens : La source et l'horizon, Ed Duculot .....	143	mai
J.M. Morel : L'internationale littéraire (1920-1932) .....	143	mai
Femmes et nouvelles technologies, Ed. Labor .....	143	mai
Marie-Noël Beauchesne : « La formation, conditionnement ou appropriation ? » .....	145	septembre
D. Ducquoy, J.P. Hiernaux et la Jeunesse ouvrière chrétienne, Travail : Ras le Bol ? Jouissance ! Vie ouvrière, Brux. 1986 .....	145	septembre
Matéo Alaluf : Le temps du labeur .....	146	octobre
Luc Gillon : Le nucléaire en question, Ed. Duculot .....	147	nov.-déc.
Yves de Wasseige : Nucléaire, la face cachée, Ed. Vie ouvrière .....	147	nov.-déc.



# cadres : une longue recherche d'identité

On ne sait pas combien ils sont. Ils savent mal qui ils sont. Les restructurations en cours les secouent durement. Rendus plus vulnérables, les cadres vont-ils participer plus nombreux aux prochaines élections sociales, qui leur réservent pour la première fois un collège électoral spécifique ?

Rosine Lewin et Patrice Granville mènent leur petite enquête.

# une longue quête d'identité

rosine lewin

Dorénavant, les cadres pourront disposer d'une représentation spécifique au sein du conseil d'entreprise, via des listes électorales regroupant les candidats des seuls cadres. Cela signifie qu'à l'instar des ouvriers, des appointés, des jeunes travailleurs, qui déjà élargissaient leurs « pairs » sur des listes spécifiques, les cadres éliront leurs « pairs » et cela dès les prochaines élections sociales, au printemps prochain (du 1<sup>er</sup> au 18 avril).

En fait, l'innovation est double : collège électoral propre, mais aussi possibilité pour des associations autres que les organisations syndicales de présenter des candidats. Si la revendication d'un collège électoral « cadres » est depuis longtemps défendue par la FGTB et la CSC, par contre, celle de voir les cadres représentés par des non-syndicalistes est portée par la Confédération nationale des cadres (CNC).

## EN QUÊTE D'IDENTITÉ

Saugrenu mais vrai : en dépit du succès remporté par CNC, en dépit aussi d'une évolution de la classe ouvrière qui réduit le nombre des manuels, la définition du mot cadre reste controversée et le statut du cadre reste inexistant. Cette quête d'identité (on a pu parler d'« hectolitres d'encre » utilisés) est une très vieille histoire.

Il y a environ vingt ans, la FGTB — et singulièrement le Syndicat national des cadres, rattaché au SETCa — proposait une définition où étaient évoquées, en plus de la formation, « un certain pouvoir d'initiative et de décision », ainsi que des « prérogatives » et des « responsabilités ».

L'Organisation internationale du travail (OIT) retient que la fonction de cadre — « à caractère intellectuel prédominant » — comporte « l'application à un haut degré des facultés de jugement et d'initiative, et implique un niveau relativement élevé de responsabilités ».

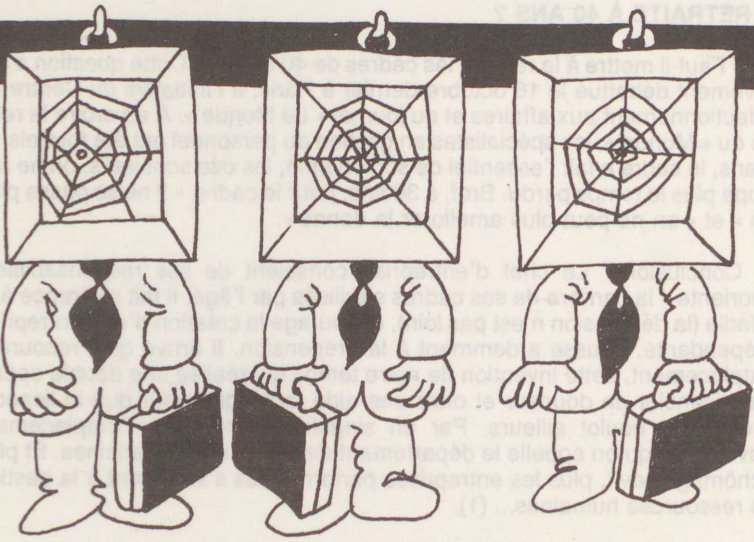
La loi du 22 janvier 1985 définit les cadres comme des « employés qui, à l'exclusion de ceux qui font partie du personnel de direction, exercent dans l'entreprise une fonction supérieure réservée généralement au titulaire d'un diplôme d'un niveau déterminé ou à celui qui possède une expérience professionnelle équivalente ».

Les termes sont choisis avec circonspection. « Employés » fait implicitement référence à un statut juridique, au contrat d'emploi qui lie le cadre à son employeur. « Fonction supérieure » permet les interprétations les plus diverses. La loi ne retient pas les critères de « responsabilité », de « prérogative » ni même d'« initiative ».

On peut comprendre la prudence du législateur : la matière est complexe et mouvante. Peut-être l'évolution tend-elle à réduire l'espace d'auto-



romis des cadres. En tous cas, le titre est le plus vulnérable. En 1984, l'ONEM recensait officiellement 1 300 ingénieurs diplômés complets indemnisés. Pour 1985, ce chiffre officiel descendait à 1 081. Il est à peine besoin de rappeler que les ingénieurs ne constituent qu'une fraction de la part cadres...



7D.86

nomie des cadres. En tous cas, la crise les a rendus plus vulnérables. En 1984, l'ONEm recensait officiellement 1.303 ingénieurs chômeurs complets indemnisés. Pour 1985, ce chiffre officiel descendait à 1.061. Il est à peine besoin de rappeler que les ingénieurs ne constituent qu'une fraction de la gent cadres...

## LA RETRAITE À 40 ANS ?

« Faut-il mettre à la retraite les cadres de 40 ans ? ». Cette question a été gravement débattue le 16 octobre dernier à Paris, à l'initiative du Centre de perfectionnement aux affaires et du journal « Le Monde ». A en croire la relation du « Monde », les spécialistes en gestion du personnel ont été formels : à 36 ans, le cadre a fait l'essentiel de son chemin, les dés sont jetés, on ne ratrape plus le temps perdu. Bref, à 36 ans, pour le cadre, « il ne se passe plus rien » et « on ne peut plus améliorer la donne ».

Conclusion ? Le chef d'entreprise conscient de ses responsabilités, « réoriente » la carrière de ses cadres stérilisés par l'âge. Il fait référence à la maladie (la dépression n'est pas loin), encourage la création d'une entreprise indépendante, pousse ardemment à la prépension. Il arrive qu'il recoure à l'outplacement, cette invention de notre temps qui réalise une double opération : licencier en douceur et offrir une aide technique pour que le licencié retrouve du boulot ailleurs. Par un singulier contresens, l'outplacement relève de ce qu'on appelle le département des ressources humaines. Et plus le chômage sévit, plus les entreprises performantes s'adonnent à la gestion des ressources humaines... (1).

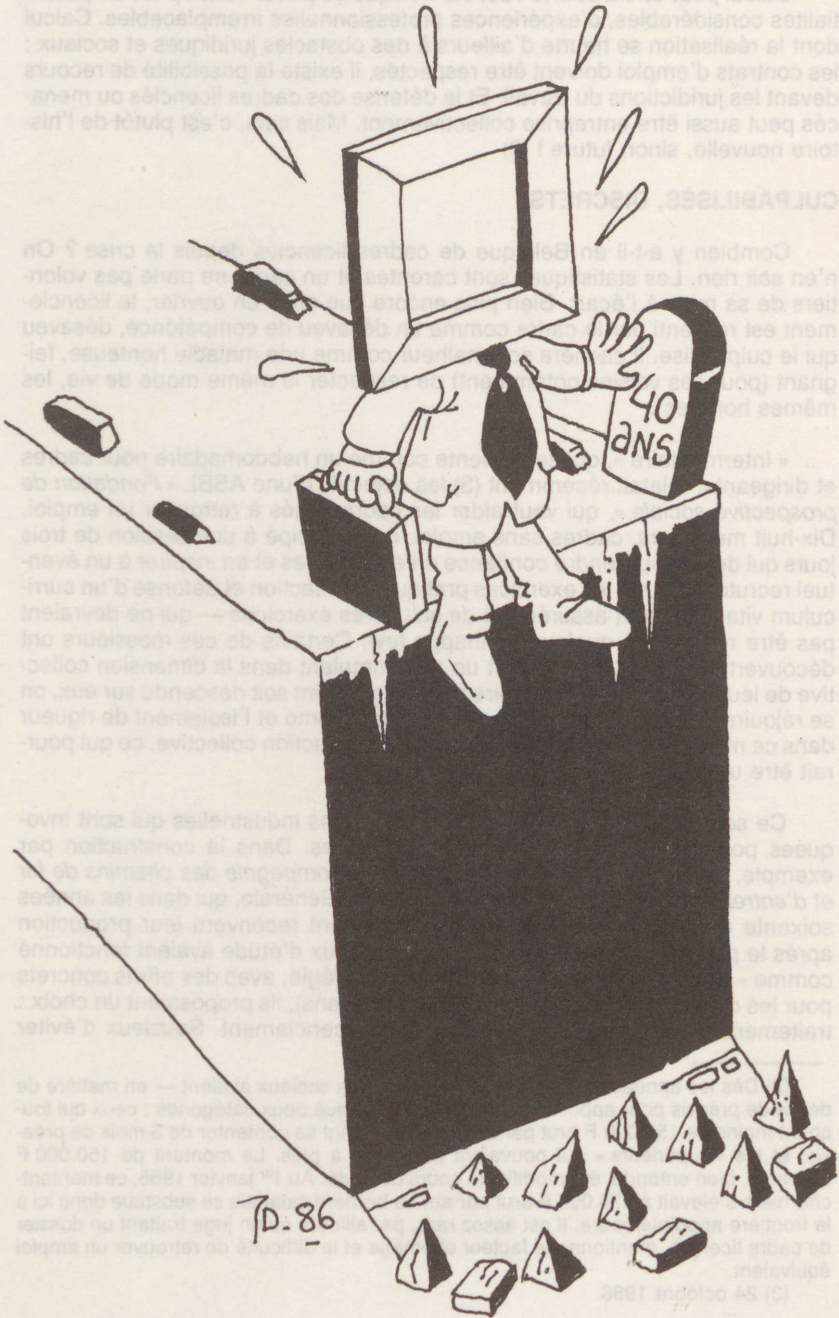
Le phénomène de l'usure rapide des cadres n'est pas nouveau. Dans un Courrier hebdomadaire (du 5 mars 1971), le CRISP soulignait déjà la nécessité du recyclage périodique et observait qu'après 40-45 ans, « le recyclage ne donne plus des résultats très appréciables ». Il ajoutait : « La question se pose de savoir si cela provient de l'âge, ou simplement d'une trop longue interruption des habitudes d'étude, et si un recyclage régulier depuis la fin des études permettra de lever cette limite ».

Cette question reste posée. Les conditions dans lesquelles elle nous interpelle aujourd'hui sont sensiblement aggravées. La vertigineuse rapidité des innovations technologiques, les restructurations du capital ont entraîné un chômage massif qui permet au patronat d'effectuer une féroce sélection du personnel. S'y ajoutent l'insécurité des revenus et de l'emploi, le stress de la vie urbaine, la pression lancinante du « Que le meilleur l'emporte ! ». Ne sont-ce pas autant de facteurs de vieillissement prématuré ?

Mais enfin, puisqu'il se trouve des experts pour proclamer que le cadre est « fini » à 36 ans, l'employeur choisit ceux qui lui rapportent le plus, en tentant de se débarrasser de ceux qui ne seraient que « des poids morts ».

(1) D'ailleurs, des firmes se sont déjà spécialisées dans la gestion de « mesures originales et motivantes » pour les cadres (surtout supérieurs) dans la perspective d'une retraite plus ou moins rapprochée. Ces firmes analysent (rapidement et sûrement, disent-elles) les problèmes de retraites complémentaires, d'indemnités de départ, etc. Un créneau porteur ?





D.86

Calcul peut-être à courte vue, car il risque de priver l'entreprise de potentialités considérables, d'expériences professionnelles irremplaçables. Calcul dont la réalisation se heurte d'ailleurs à des obstacles juridiques et sociaux : les contrats d'emploi doivent être respectés, il existe la possibilité de recours devant les juridictions du travail. Et la défense des cadres licenciés ou menacés peut aussi être entreprise collectivement. Mais cela, c'est plutôt de l'histoire nouvelle, sinon future ! (2)

## CULPABILISÉS, DISCRETS

Combien y a-t-il en Belgique de cadres licenciés depuis la crise ? On n'en sait rien. Les statistiques sont carentes et un cadre ne parle pas volontiers de sa mise à l'écart. Bien plus encore que chez un ouvrier, le licenciement est ressenti par le cadre comme un désaveu de compétence, désaveu qui le culpabilise. Il cachera son malheur comme une maladie honteuse, feignant (pour ses voisins notamment) de respecter le même mode de vie, les mêmes horaires...

« Intermédiaire », qui se présente comme un hebdomadaire pour cadres et dirigeants, relayait récemment (3) les objectifs d'une ASBL « *Fondation de prospective sociale* », qui veut aider les cadres âgés à retrouver un emploi. Dix-huit messieurs, cadres sans emploi, ont participé à une session de trois jours qui devait leur rendre confiance en eux-mêmes et en inspirer à un éventuel recruteur. Parmi les exercices pratiques : rédaction et défense d'un curriculum vitae. Ce sont assurément de salutaires exercices — qui ne devraient pas être réservés à quelques unhappy few. Certains de ces messieurs ont découvert un intérêt tout neuf et un réel stimulant dans la dimension collective de leur démarche. Sans croire que l'esprit saint soit descendu sur eux, on se réjouira de ce point gagné contre l'égoïsme et l'isolement de rigueur dans ce milieu. S'ouvrir sur une réflexion et une action collective, ce qui pourrait être un tournant décisif.

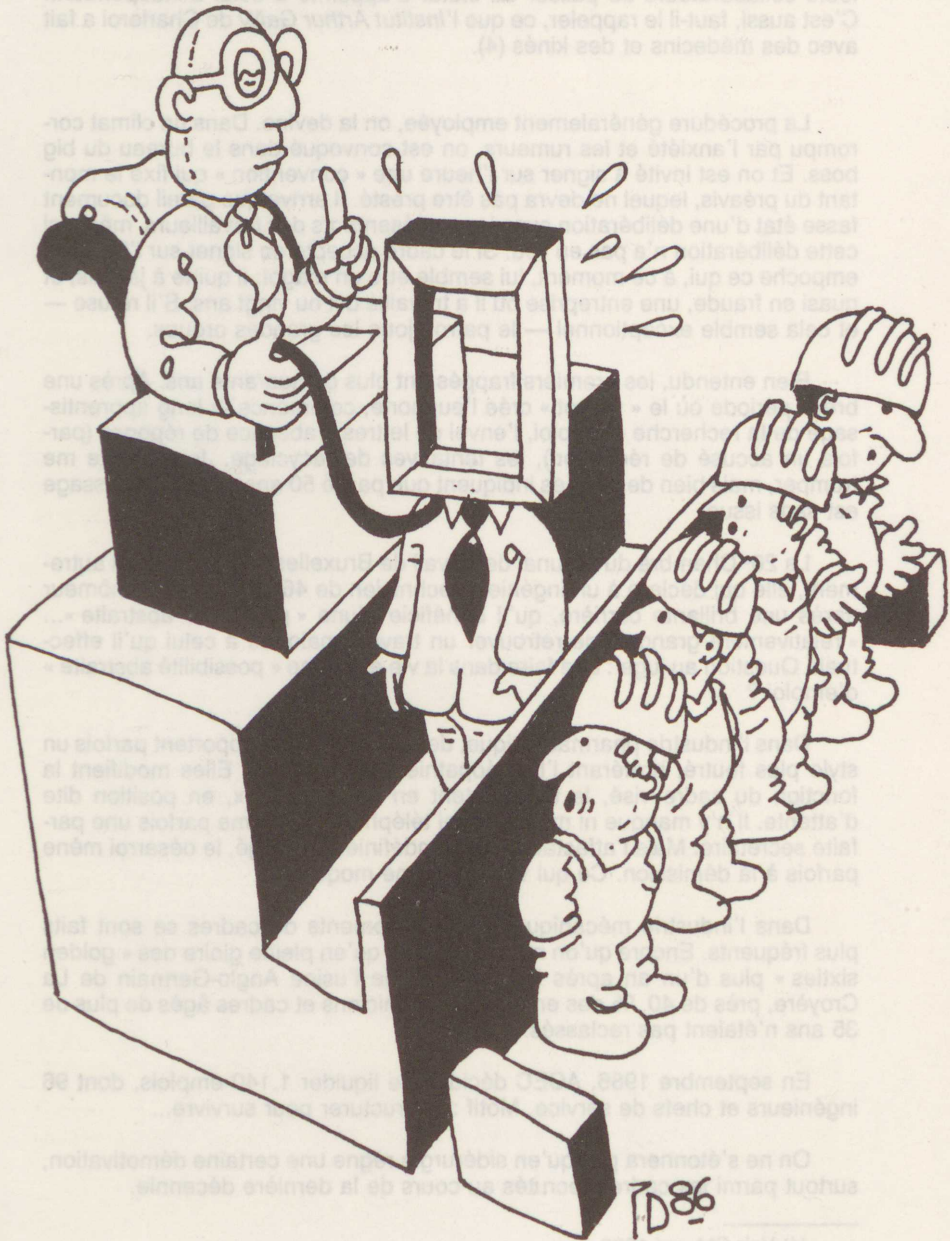
Ce sont le plus souvent des restructurations industrielles qui sont invoquées pour justifier le licenciement des cadres. Dans la construction par exemple, des groupes aussi puissants que la *Compagnie des chemins de fer et d'entreprises* (CFE) contrôlée par la Société Générale, qui dans les années soixante exportait des usines clé sur porte, ont reconverti leur production après le premier choc pétrolier. De gros bureaux d'étude avaient fonctionné comme « ensembliers » ; ils révisèrent leur stratégie, avec des effets concrets pour les cadres dès 75/76. Aux aînés (45 à 50 ans), ils proposaient un choix : traitement raboté, parfois de 30 %, ou de licenciement. Soucieux d'éviter

---

(2) Dès les années cinquante, les interlocuteurs sociaux avaient — en matière de délais de préavis pour appointés licenciés — distingué deux catégories : ceux qui touchent moins de 150.000 F brut par an, et qui devaient se contenter de 3 mois de préavis, et les « supérieurs » qui pouvaient prétendre à plus. Le montant de 150.000 F brut/an a, bien entendu, été modifié en cours de route. Au 1<sup>er</sup> janvier 1986, ce montant charnière s'élevait à 676.000 F brut par an. La barrière salariale se substitue donc ici à la frontière appointé/cadre. Il est assez rare, par ailleurs qu'un juge traitant un dossier de cadre licencié, mentionne le facteur chômage et la difficulté de retrouver un emploi équivalent.

(3) 24 octobre 1986.





une mise à pied, seuls avec leur secret, les cadres restaient dans l'entreprise, malgré une rétribution amputée. D'importants bureaux d'étude ont proposé à leurs collaborateurs de passer du statut d'appointé à celui d'indépendant. C'est aussi, faut-il le rappeler, ce que l'*Institut Arthur Gailly* de Charleroi a fait avec des médecins et des kinés (4).

La procédure généralement employée, on la devine. Dans un climat corrompu par l'anxiété et les rumeurs, on est convoqué dans le bureau du big boss. Et on est invité à signer sur l'heure une « convention » qui fixe le montant du préavis, lequel ne devra pas être presté. Il arrive que pareil document fasse état d'une délibération avec les représentants des travailleurs, même si cette délibération n'a pas eu lieu. Si le cadre accepte de signer sur l'heure, il empoche ce qui, à ce moment, lui semble être un magot; il quitte à jamais, et quasi en fraude, une entreprise où il a travaillé dix ou vingt ans. S'il refuse — et cela semble exceptionnel — le patron joue les grandes orgues.

Bien entendu, les premiers frappés ont plus de quarante ans. Après une brève période où le « magot » crée l'euphorie, commence le long apprentissage de la recherche d'emploi, l'envoi de lettres, l'absence de réponse (parfois un accusé de réception), les tentatives de recyclage. Je souhaite me tromper, mais bien des signes indiquent que passé 50 ans, cet apprentissage est sans issue.

La 20<sup>e</sup> Chambre du tribunal de travail de Bruxelles voit les choses autrement, elle qui déclare à un ingénieur technicien de 46 ans, devenu chômeur après une brillante carrière, qu'il bénéficie d'une « possibilité abstraite »... « relativement grande » de retrouver un travail analogue à celui qu'il effectuait. Question au juge : que faire dans la vie avec une « possibilité abstraite » d'emploi ?

Dans l'industrie pharmaceutique, de grandes firmes apportent parfois un style plus feutré, préférant l'homéopathie à la chirurgie. Elles modifient la fonction du cadre visé, le transportent en d'autres lieux, en position dite d'attente. Il n'y manque ni moquette, ni téléphone, ni même parfois une parfaite secrétaire. Mais l'affectation reste indéfinie. Prolongé, le désarroi mène parfois à la démission. Ce qui vaut bien une moquette...

Dans l'industrie mécanique, les licenciements de cadres se sont faits plus fréquents. Encore qu'on ne peut oublier qu'en pleine gloire des « golden sixties » plus d'un an après la fermeture de l'usine Anglo-Germain de La Croÿère, près de 40 % des employés, techniciens et cadres âgés de plus de 35 ans n'étaient pas reclassés.

En septembre 1986, ACEC décidait de liquider 1.140 emplois, dont 96 ingénieurs et chefs de service. Motif : restructurer pour survivre...

On ne s'étonnera pas qu'en sidérurgie règne une certaine démotivation, surtout parmi les cadres recrutés au cours de la dernière décennie.

---

(4) Voir CM mai 1986.



A Cockerill-Ougrée, par exemple, la moitié des cinquante cadres embauchés depuis 1984 a quitté l'entreprise. Pas tant par mécontentement de la rémunération, jugée décente à ce niveau, mais parce que l'avenir du secteur est bouché. De restructuration en rationalisation et de Gandois en Lévy, ils sont ballotés, ont le sentiment de n'avoir rien à dire et la certitude de n'avoir aucun « plan de carrière ».

Parmi les cadres de plus de 40 ans, nombreux sont ceux à Cockerill, qui ont été embauchés avec un diplôme d'enseignement technique secondaire. Ils ont ensuite gravi des échelons qui ont mené certains à assumer des responsabilités de gestion au niveau d'un secteur.

Par contre, à l'heure actuelle, le recrutement des cadres ne se fait plus que sur base d'un diplôme universitaire. Pareil diplôme, notons-le en passant, doit avoir été conquis avec un grade pour que son porteur ait une chance d'entrer dans une société comme Solvay.

### **PLUS DIFFICILE POUR LES FEMMES**

Impossible de dénombrer les femmes cadres : pas de définition, pas de statistiques et de surcroît les « cibles » répugnent à se faire recenser.

Une quasi-certitude cependant : la sélection vis-à-vis des femmes qui veulent assumer des responsabilités dans une entreprise (ou dans la fonction publique), cette sélection est encore plus sévère que vis-à-vis des hommes. Deux explications à ce fait. 1) Le patron entend éviter l'éventualité d'un congé de maternité, suivi de congés pour maladie du bébé, car il y voit un risque pour sa rentabilité. 2) A compétence égale, préférence est généralement donnée à un homme, surtout s'il s'agit de diriger un secteur où les hommes sont déjà majoritaires.

Un seul exemple : dans les banques belges, la proportion de l'emploi féminin a crû (un tiers du total), mais les cadres féminins restent très minoritaires. En 1984, à la Banque Bruxelles-Lambert, 92 % des agents féminins occupaient un poste d'employé, 7 % sont catalogués cadres.

Cela dit, avec toutes les interrogations que cela peut susciter à propos de la notion de « capital à risques », tout indique que les femmes sont plus nombreuses qu'il y a vingt ans à rechercher des formations telles qu'ingénieur civil, ingénieur commercial, économiste — et à solliciter des emplois de cadres.

Mais c'est au prix d'un énorme effort d'organisation — possible seulement s'il est porté par le couple — qu'une femme, mère de jeunes enfants, peut assumer une carrière de cadre.

La disponibilité qui va de soi pour le mari exige de la part de sa compagne — à âge et compétence équivalents — une rigoureuse planification des tâches.

On serait presque tenté de dire une rigoureuse planification de la vie. Car il s'agit de faire face à beaucoup de problèmes. Problèmes familiaux certes, mais qui incombent encore trop souvent à la femme.

Il s'agit de gérer ensemble l'aller et retour de la crèche; la solution de rechange en cas de grippe ou de varicelle, de veiller à ce que le repas à la cantine scolaire soit bon et bien apprécié, même si papa et maman ne sont pas là. Il s'agira de garantir, quoi qu'il arrive, une présence chaleureuse et généreuse entre 17 ou 18 heures et le coucher des enfants. Et de penser prioritairement à eux le samedi et le dimanche. Et surtout, il s'agit, grâce à ces agencements savants, qui requièrent tout un réseau d'amitiés et aussi le recours à des services rémunérés, d'échapper à cette hantise de la mère qui exerce une profession : se sentir coupable.

Est-ce le poids de cette culpabilisation qui entrave la promotion professionnelle de certaines femmes ? C'est tout à fait vraisemblable. Pour gagner du galon dans l'administration ou dans le secteur privé, il faut avoir confiance en soi, se faire remarquer sans ostentation, prouver sa compétence et son sérieux, prendre des initiatives (mais pas trop). Les jeunes femmes, jeunes mères de surcroît, qui assument tout cela simplement, ne sont pas encore légion. Je leur tire mon chapeau, ainsi qu'à leurs compagnons de vie : pareil équilibre ne peut, me semble-t-il, résulter que d'une volonté commune de ne renoncer ni au bonheur d'élever des enfants, ni à une double vie professionnelle.

## FISC ET POUVOIR

La CNC ne cesse de le proclamer et l'enquête du « Soir » y a insisté : le fisc frappe lourdement le cadre belge, le plus maltraité des cadres dans les pays de l'OCDE. Si pendant les cinq premières années de la vie professionnelle, il peut encore ne pas se plaindre de la ponction fiscale, celle-ci devient très pénible quand le cadre conquiert du galon. Au niveau du directeur-général, la taxation peut dépasser les trois quarts du salaire brut. C'est peu stimulant... Et cela fait dire à juste titre par le SETCa que les cadres payent en lieu et place des fraudeurs du fisc. Seule une réforme fiscale globale et démocratique pourrait remédier à cette injustice — une parmi d'autres... Car n'oublions pas que la non-indexation des barèmes fiscaux lèse gravement les revenus même modestes.

La réforme fiscale que la CNC appelle de ses vœux — et qui pour elle doit aller de pair avec une réforme de la Sécurité sociale — va-t-elle dans le sens d'une plus grande démocratie, et d'une traque efficace des gros fraudeurs ? On peut en douter quand on note les hommages appuyés que la CNC rend au PRL et au PSC.

En tout état de cause, si les cadres ont des raisons de se plaindre de la fiscalité, ce problème est loin d'être le seul à les tracasser. La « modération salariale » a chez eux aussi des effets ravageurs : c'est le Groupement national des cadres (CSC — et branche flamande) qui a calculé qu'un ingénieur industriel qui en 1982 gagnait 83.000 F. brut a, depuis lors, perdu plus de



600.000 F. en vertu de la « modération » voulue par les gouvernements Martens-Gol.

Mais il y a plus grave.

Michèle Coerten, responsable des cadres au SETCa de Bruxelles, estime que la frustration majeure des cadres c'est d'être privés de toute parcelle de pouvoir.

Tout, dans la petite enquête des CM, confirme ce diagnostic. C'est leur impuissance, leur non-pouvoir de décision, l'impossibilité dans laquelle ils sont placés d'avoir une vue stratégique globale des problèmes de l'entreprise qui les démotive surtout.

En juin 1975, le Vlaams Economisch Verbond mène une enquête sur les cadres. Résultats : 53 % des interrogés estiment que les décisions importantes pour l'entreprise sont prises au-dessus d'eux; 31 % disent travailler sous tension nerveuse; 36 % disent effectuer des prestations en dehors des heures normales.

Le temps est loin où l'ingénieur d'industrie était surtout une image sociale — « un Monsieur »-comme il le fut au siècle dernier en Wallonie, et singulièrement au sein de la Société Générale. Dans son numéro spécial, consacré en 1972 au centenaire de la Générale, La Revue nouvelle pouvait écrire : « Dans des entreprises comme celles qui sont contrôlées par la S.G. le statut repose sur une idéologie latente selon laquelle l'entreprise est le principe vital d'une région et l'ingénieur l'animateur privilégié de l'entreprise ». Bref, l'ingénieur d'avant-hier était détenteur de pouvoir.

Les associations d'ingénieurs ont d'ailleurs joué au début du XX<sup>e</sup> siècle un rôle de « lobby » avant la lettre, notamment dans la préparation de projets de loi sur la production/distribution d'électricité.

Aujourd'hui, le cadre d'entreprise a cessé d'être un personnage central, prestigieux, influent.

On peut parler d'une massification de la fonction d'ingénieur. Avec les techniciens, les ingénieurs se substituent de manière progressive et relative aux ouvriers. Objectivement, les relations entre les uns et les autres ont été bouleversées. Dans certaines usines, le nombre de techniciens est d'ores et déjà égal au nombre d'ouvriers. Dans des entreprises robotisées, il ne reste pratiquement pas d'ouvriers.

Que dans ce processus qui malmène les êtres humains, subsiste ce qu'on appelle depuis longtemps « le malaise des cadres », c'est tout à fait normal. Où se situent-ils ?

## ELECTIONS-TEST ?

Les nouvelles dispositions légales (loi du 22 janvier 1985 et Arrêté royal du 20 août 1986) ouvrent deux voies aux cadres qui veulent présenter leur candidature aux prochaines élections sociales :

Les élections sociales se dérouleront donc entre le 1er et le 18 avril prochains.

Toute une série d'opérations préparatoires — déjà entamées — doivent être effectuées d'ici là, selon un calendrier électoral précis.

Un élément à déterminer pour l'ensemble des électeurs ce sont les frontières de l'Unité technique d'exploitation, laquelle ne se confond pas avec l'entreprise. Plus particulièrement en ce qui concerne les cadres, puisqu'il n'y a pas de précédent à cet égard, les opérations visent à préciser QUI est électeur et éligible.

La législation dispose que le personnel de direction n'est ni électeur, ni éligible. Il appartient à l'entreprise de personnaliser ces « exclus ».

Par ailleurs, la législation définitif le cadre (cf page 23) de manière très générale et laisse le soin à l'employeur de tracer « sur un terrain » les frontières de cette nouvelle catégorie d'électeurs. Ce tracé de frontières ne constitue pas un droit absolu : il est soumis à un contrôle par le conseil d'entreprise et susceptible d'appel devant les juridictions du travail. De fait, de multiples controverses sur ce tracé de frontières ont déjà surgi. Exemples : le cadre, dans une entreprise comme l'université de Bruxelles désigne-t-il les seuls professeurs, tous ou partiellement ? ou les chercheurs et chefs de travaux sont-ils aussi cadres ? Dans un vaste hôpital comme Saint-Luc, l'infirmière-chef n'est-elle pas un cadre, ou seuls méritent ce label les médecins-professeurs ? Du côté des banques et des assurances, le chef de bureau, dès lors qu'il n'est pas soumis au contrôle de l'horloge-pointeuse, est-il un cadre ?

Si à Caterpillar, la discussion sur la fonction de cadre, volontiers obscurcie par le patron, vient à peine de s'organiser, chez Sonaca par contre, les cadres forment un groupe bien défini et fortement syndicalisé.

Puisqu'on ne peut être inscrit que sur une liste, le problème en l'occurrence est de savoir si l'électeur (ou le candidat) figurera sur la liste Cadres ou sur la liste Appointés.



— ils font figurer cette candidature sur la liste proposée par une organisation syndicale;

— ils réunissent les signatures de 10 % des cadres de leur entreprise (avec un minimum de 5 ou 10 signatures) et présentent une liste — avec ou sans le soutien de la CNC.

La première voie inscrit l'action de défense des cadres dans une action globale : celle de l'ensemble des travailleurs, au niveau de l'entreprise, du secteur, de la région, du pays.

La seconde choisit de rétrécir la spécificité cadres en l'isolant des autres travailleurs. Parce que le cadre ne saurait être confondu avec un ouvrier ou un appointé « ordinaire ». Dans cette logique, la CNC revendique d'ailleurs la mise en place d'un Conseil des cadres, indépendant du conseil d'entreprise, décidément trop canaille, ou « pas très intéressant ». M. Jacques Massaut, président de la CNC, attribue aux cadres, qu'il estime « codétenteurs du pouvoirs », un rôle d'arbitre. Le Conseil des cadres leur assurerait « un contact direct avec le patronat ». (« Libre Belgique » des 13 et 14 décembre 1986). Mais que nous sachions, le patronat est représenté au Conseil d'entreprise. Ce que veut la CNC, c'est un contact privilégié, intime. Ce type de relation ferait des cadres plus les dupes que les complices du patron...

Cela nous rappelle une phrase cruelle de Roger Avermaete, dans « Le plus belle homme du monde : « J'admire l'habileté des employeurs. Ils ont adouci l'opposition des deux clans en créant le sous-clan de ceux qui, en restant employés, ont le mirage du commandement : ils forment le meilleur ciment d'un édifice construit à l'usage des vrais maîtres. »

Fût-elle encore mal définie, la fonction de cadre présente des caractéristiques propres. Cela n'est contesté ni par la FGTB, ni par la CSC. L'une et l'autre accueillent leurs affiliés cadres dans un organisme spécifique. Le syndicat chrétien lui fait même une place qui, dans l'organigramme de la CSC, la hisse au rang de centrale. Pour la FGTB, le Syndicat général des cadres fonctionne au sein du SETCa. Lors d'élections précédentes, FGTB, CSC et syndicat libéral ont présenté des candidatures de cadres sur la liste « Appointés ». Et certains ont été élus au conseil d'entreprise.

Ce qu'il importe de voir, c'est qu'au delà de leurs traits spécifiques, l'ingénieur membre d'un bureau d'étude, le pharmacien d'industrie, le technicien qui dirige un atelier ou un chantier, le diplômé d'un institut supérieur de commerce qui gère une filiale de grand magasin — sont des appointés, engagés et payés par le patron. Donc dépendants de lui. La sécurité d'emploi, le respect de la fonction sont des leurre. Et les flatteries patronales n'y changeront rien.

Car flatteries il y a, bien évidemment, sous forme de « marques de confiance ». Ainsi André Leysen, féru de participation et d'intéressement, opère-t-il une distinction entre les membres de son personnel à Agfa-Gevaert. Il offre à 800 cadres la moitié des certificats de participation aux bénéfices accordées à l'ensemble du personnel, soit 8.000 hommes et femmes. Privi-



J.D.  
86



lège apprécié sans doute, mais qui ne change strictement rien à l'impuissance de ceux qui en bénéficient. L'aliénation fondamentale, face au pouvoir patronal, n'est même pas masquée par le cadeau.

Mais de là à reconnaître que la dépendance à l'égard du patron place les cadres dans une situation proche de celle des autres appointés, des ouvriers, il y a une marge. Celle qui sépare une réalité objective de la conscience qu'on peut en avoir.

Il arrive que cette conscience surgisse soudain, et brutalement, au moment où le cadre reçoit son préavis. Il se tourne alors vers l'organisation syndicale. Il n'est pas évident, hélas, que tous les syndicalistes l'aident à ce moment à trouver sa place dans l'organisation. Il est notoire que dans ce qu'il est convenu d'appeler les « vieilles forteresses ouvrières », les ouvriers ont tendance à voir dans le cadre un adversaire de classe. C'est vrai parmi les métallos affiliés à la CSC comme parmi les fidèles de la FGTB. Et c'est vrai parfois, même si le cadre est déjà un ancien syndicaliste, s'il a été délégué à un congrès, s'il a fait le piquet de grève...

Cette attitude est significative de la profondeur d'un clivage qui, finalement ne sert que le patronat.

Le Sygeca de Bruxelles titre une de ses dernières publications : « Le collège électoral cadres, une chance pour nos entreprises ». A condition, ajoutet-il, — et cette condition n'est pas une clause de style — que celui qui représentera les cadres au conseil d'entreprise ait été élu sur des listes d'organisations syndicales. Car représentant(e) de ses pairs, il (elle) aura en plus « une vue globale et réaliste de l'entreprise ».

N'est-il pas évident en effet, que les compétences des cadres peuvent féconder le fonctionnement des conseils d'entreprise, de même que l'expérience et l'organisation des ouvriers et employés, mises au service de tout le personnel, peuvent rendre les cadres moins vulnérables ? Repliés sur les seules préoccupations des cadres, les candidats de la CNC risquent fort de se fermer aux problèmes des autres travailleurs, d'aggraver ainsi un clivage qui dissout la solidarité.

## COMBIEN D'ABSTENTIONS ?

Lors des dernières élections sociales, en avril-mai 1983, la CNC qui n'avait pas encore été reconnue comme organisation représentative, a recommandé à ses affiliés de boycotter le scrutin. Il est cependant difficile de mesurer l'impact de cette recommandation, car depuis 1975 la participation aux élections sociales régresse, l'abstention l'emportant sur le bulletin blanc.

L'attrait que les élections sociales vont exercer sur les différentes catégories de travailleurs dépend d'un facteur majeur, qui englobe et dépasse les cadres : c'est la crédibilité des organisations syndicales. Elles ont perdu des affiliés, des batailles. Plus grave, même la FGTB ne semble pas encore avoir trouvé la stratégie et le style — nouveaux, forcément — nécessaires pour

affronter les nouveaux problèmes. Classe ouvrière en pleine recomposition, vieux bastions ouvriers laminés, masse de chômeurs et de prépensionnés coupés du mouvement social, système traditionnel de négociations paritaires ébranlé, consensus rompu sur les droits ouvriers... Comment faire face à tout cela, qui résulte d'un long processus, alors que pendant des années, on a laissé monter le désarroi, se confinant dans une frileuse défensive ?

Des conflits récents, tel celui de Cuivre et Zinc, témoignent d'un durcissement des positions de la FGTB. Mais les mises à pied de délégués syndicaux n'ont pas commencé en 1986. Le Bulletin de la Fondation André Renard (sept-oct. 86) l'a cruellement rappelé. Suffit-il de « durcir » pour rendre confiance ? L'effort de rénovation entrepris au congrès statutaire de la FGTB, en décembre suffira-t-il à remobiliser les énergies, à les rassembler en actions offensives ? Il serait naïf de la croire.

Mais il ne nous semble pas naïf d'estimer très profonde l'aspiration d'énormément de gens, actifs et non-actifs, à plus de justice et à plus de démocratie. Profondes aussi, les réserves de combativité.

Les observateurs politiques — ou qui passent pour tels — ont été stupéfaits de voir tout à coup s'affirmer l'immense protestation de la jeunesse étudiante en France. On la disait indifférente, cette jeunesse, en léthargie, apolitique et égoïste. Tout en prenant ses distances des partis politiques, elle vient d'administrer une leçon politique de grand format.

Le nouveau, c'est aussi cela. Sous des formes insoupçonnées, la volonté de changement peut se manifester demain, chez nous aussi. Et l'emporter. A condition que nous ne barrions pas la route au nouveau, en nous cramponnant au passé.



# cadre cherche emploi dans entreprise commerciale

patrice granville

« Quelles sont vos lectures préférées ? Quelle est la profession de vos parents ? Combien voulez-vous gagner ? Combien gagnez-vous ? Etes-vous locataire ou propriétaire ? Quelle est la marque de votre voiture ? Quel est votre sport favori ? »

Voilà quelques-unes parmi la centaine de questions posées au candidat cadre qui cherche un emploi.

La compétence et l'expérience professionnelles que l'on pourrait croire prioritaires n'entrent pas plus en ligne de compte que les critères « sociaux » et psychologiques d'une subjectivité dangereuse : il ou elle est-il introverti ou extraverti, volontaire ou hésitant, ambitieux, sérieux, ayant le sens du devoir, l'acharnement, le dynamisme (sic), la curiosité dite intellectuelle, la discrétion, l'esprit de synthèse, l'esprit d'équipe mais aussi la personnalisation, la confiance en soi et l'impartialité...

Tout ce qui précède ne figure pas dans les annonces alléchantes (et coûteuses) du « Soir » du samedi, de « La Libre Belgique », « Trends » ou du nouveau « Réussir », supplément moderne du vieux « Pourquoi Pas ? » rénové. La face visible est une offre alléchante, rigoureuse et objective. Comme est l'approche des « chasseurs de têtes » à l'affût ou au rabattage d'un cadre à déplacer.

C'est après ce prologue que le rideau se lève sur la salle de l'examen introspectif sous les manes des petits-enfants de Freud, de Bernard Tapie et de la pratique du Monopoly.

Cette esquisse si peu caricaturale s'efforce de situer le cadre de l'entreprise commerciale, qui, se regardant dans un miroir doit y voir en même temps le patron, son directeur, le propriétaire, le conseil d'administration, les actionnaires. Car il est tout cela, ce cadre qui assume une ou des responsabilités avec DES pouvoirs — sans LE pouvoir.

Fonction sociale mal définie, position économique floue, attribution incertaine, telle est sa situation qui s'identifie plus ou moins confortablement à la structure économique de son entreprise suivant la taille de celle-ci, qui est une variable importante dans la recherche de la définition sociale des groupes qui la composent. La définition du dictionnaire (Robert) est brève : « Les cadres : le personnel d'encadrement des entreprises » après une énumération où l'aspect militaire intervient à plusieurs reprises.

Alors, cadre qui es-tu ? De l'unique employé d'une PME, homme ou femme de confiance au directeur d'une multinationale, l'amplitude est vaste et diversifiée.

Quelques points de repère se dégagent :

— Le cadre est un salarié. Il est donc dans la même relation sociale avec le patronat que l'ensemble des ouvriers ou employés.

— Le cadre est un haut salarié. Il bénéficie de certains avantages du fait de sa gestion d'une partie du capital qui lui est confiée.

— Le cadre n'est pas propriétaire (même s'il a reçu quelques actions) du capital; il reste un gestionnaire soumis à des décisions qui lui échappent : vente de l'entreprise, fermeture ou transfert, investissements, fiscalité. C'est-à-dire les orientations fondamentales.

Les options stratégiques lui sont confiées mais gare aux échecs ! Stratégie, tactique, cible, font partie du vocabulaire militaire de l'action économique de la libre entreprise. Les maîtres de la manœuvre sont les cadres à différents niveaux, du sergent au général. Payés en conséquence, leur sort peut être enviable car le patronat les avantage de par leur nécessité dans le fonctionnement des sociétés.

Exploiteurs ou exploités ? Aristocrates du travail ? Privilégiés ? Participants de la magique association du capital et du travail, vieille rengaine paternaliste qui voudrait apporter un contenu spécifique à cette catégorie sociale mal définie. On peut y ajouter deux éléments dissemblables : la fiscalité et le comportement social.

De la fiscalité, on peut dire qu'elle frappe les cadres plus violemment que d'autres catégories situées au même niveau économique : les petits et moyens patrons, les professions libérales, les commerçants moyens et grands, sans parler des officiers supérieurs...

Par contre, les cadres fonctionnaires de l'Etat se distinguent de ceux du privé, notamment par des différences notables du régime des pensions (que certaines grandes entreprises comme les banques et les assurances pratiquent aussi).

Le comportement social demanderait un développement sociologique des attitudes et des habitudes, favorisées par le milieu comme la lecture de publications économiques diverses, la possession de biens de consommation en surnombre : voiture, appareils ménagers, seconde résidence, vacances à l'étranger, pratique de certains sports. Quant à leur formation, elle est universitaire ou proche pour 60 % d'entre-eux suivant de récentes enquêtes qui n'apportent que quelques lueurs sur la question. Celle-ci est restée sans réponse dans notre recherche du profil, du portrait-robot, de la définition, de la catégorisation, de cet ensemble social inclassifiable et pourtant très présent, très actif, très vivant. Très conscient aussi de son existence propre.

Mais est-ce une conscience de classe ?



# JOURNEE DE FORMATION DU 24 JANVIER 1987

## « Les enjeux de la paix aujourd'hui »

Le GRIP (Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix) en collaboration avec les Equipes Populaires, organise une journée de formation destinée à un large public (étudiants, enseignants, cadres socio-culturels et politiques...).

### A. Les objectifs de la journée

1. Donner aux personnes présentes une formation élémentaire pouvant leur servir dans leurs milieux respectifs et leurs différents domaines d'activités.
2. Donner à ce public des références, des outils pédagogiques ainsi qu'un cadre de réflexion.
3. Créer un espace de dialogue, d'échanges et de rencontres entre « spécialistes de la paix » (chercheurs, universitaires) et le public.

### B. Programme

- 10 h Accueil.  
10 h 15 Introduction et présentation de la journée.  
« **Une tentative d'explication de la dynamique de la course aux armements** », par Bernard Adam.  
11 h Interruption.  
11 h 15 Deux ateliers-débats (au choix) :  
1. « **IDS, Guerre des étoiles et armes stratégiques** », avec Rik Coolsaet, Michel Wautelet et André Dumoulin.  
2. « **Enjeux stratégiques en Amérique centrale** », avec Jean-Paul Marthoz, Marc Schmitz et Georges Bergehan.  
12 h 45 Interruption/Déjeuner.  
(Sandwiches et boissons disponibles sur place).  
14 h Projection du film : « Koyaanisquatsi », de J. Reggio (1983). Film 88 mm;  
15 h 30 Interruption.  
15 h 45 Deux ateliers-débats (au choix) :  
1. « **Les malheurs du nucléaire (civil et militaire)** », avec Anne Résibois, Michel Wautelet et André Dumoulin.  
2. « **Enjeux stratégiques en Afrique Australe** », avec Colette Braekman, Anne Peeters et Georges Bergehan, Paulette Pierson.  
17 h 15 Fin des ateliers-débats.  
17 h 45 Fin de la journée.

Tout au long de la journée, l'ensemble des publications du GRIP pourront être consultées sur place.

### C. Renseignements pratiques

1. Adresse du jour : 19, rue Saint-Christophe, 1000 Bruxelles.
2. **Frais de participation et réservation :**  
La participation aux frais s'élèvent à 100 FB payables à l'entrée.  
Les inscriptions à la journée doivent se faire à l'avance par téléphone au 02/241.80.96 et 241.84.20.  
Remarque : les participants à la journée recevront une farde d'information concernant chaque atelier-débat et chaque film ou montage.

JOURNÉE DE FORMATION  
DU 24 JANVIER 1987

« Les enjeux de la paix aujourd'hui »

Le GRRP (Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix) en collaboration avec les Équipes Populaires, organise une journée de formation destinée à un large public (étudiants, enseignants, cadres socio-culturels et politiques...).

A. Les objectifs de la journée

1. Donner aux personnes présentes une formation théorique sur le concept de la paix dans les différents contextes et leurs dimensions politiques, sociales, économiques, culturelles, juridiques, militaires, etc.

2. Présenter les différents courants de la pensée pacifiste et les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

3. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

4. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

5. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

6. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

7. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

8. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

9. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

10. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

11. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

12. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

13. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

14. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

15. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

16. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

17. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

18. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

19. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

20. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

21. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

22. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

23. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

24. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

25. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

26. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

27. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

28. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

29. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

30. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

31. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

32. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

33. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.

34. Présenter les différents courants de la pensée démocratique et socialiste.





# les socialistes durant l'occupation : doctrine et programme

chantal kesteloot

**NNING**  
**GRATIE**  
**LISME** zijn



Chantal Kesteloot a consacré son mémoire de licence en histoire, à l'ULB, au « Mouvement socialiste clandestin à Bruxelles », de 1940 à 1945. Elle nous retrace ici très synthétiquement quatre années tourmentées, dramatiques, de la vie du POB. De la crise profonde provoquée par Henri de Man à l'active préparation de la participation au pouvoir après-guerre, en passant par la Résistance.

*Le congrès de 1945 du PSB.*

# les socialistes durant l'occupation : doctrine et programme (1)

chantal kesteloot

Traversé par une crise profonde à la veille de la guerre, dispersé par les avatars de la campagne des dix-huit jours, le Parti Ouvrier Belge connaîtra de profonds troubles durant les premiers mois de la guerre. Cela n'empêcha pas les socialistes d'être candidat au pouvoir au lendemain du conflit. Un peu plus de quatre années séparent ces événements, période durant laquelle bien des questions vont être posées et bien des réponses ébauchées même si la libération n'apportera pas toujours les solutions escomptées. Mais avant d'aborder ce débat qui, notons-le, est plus axé sur l'idéologie que sur la résistance, il nous faut avant tout évoquer les modes d'actions préconisés par ceux qui n'hésitaient pas à parler au nom de la classe ouvrière dans son ensemble.

## LES PREMIERS BALBUTIEMENTS

Parti de pouvoir, membre du gouvernement d'union nationale Pierlot-Spaak, le P.O.B. — alors composé selon le mode d'affiliation collective — n'avait que peu ou mal préparé ses militants à la guerre. Le mouvement syndical au sein duquel des directives avaient cependant été données se trouva lui aussi dispersé, désorganisé et surpris (2). Après avoir suivi le gouvernement à la côte belge, les dirigeants du P.O.B. ainsi que ceux de la C.G.T.B. quittèrent également le pays. Pour certains débutait alors un long périple au terme duquel ils rejoignirent l'Angleterre (3). D'autres attendirent en France avant de regagner la Belgique dans le courant de l'été 1940 (4). Si,

---

(1) Les données reprises dans cet article sont principalement issues de : KESTELOOT, C., *Le Mouvement socialiste clandestin à Bruxelles (1940-1945)*, Mémoire de licence, U.L.B., Bruxelles, 1984-85.

(2) Dès 1939, la C.G.T.B. avait envisagé les mesures à prendre en cas de guerre. Toujours dans la même perspective, Arthur Wauters et Jef Rens avaient été chargés conjointement par les Bureaux du P.O.B. et de la C.G.T.B. de prendre contact avec des représentants du mouvement ouvrier français. Pour ce qui est des avoies syndicaux, ceux-ci furent répartis dans plusieurs pays (Suisse, Angleterre, Etats-Unis) mais il semble que toutes les centrales n'aient pas eu la même attitude et c'est ainsi que durant l'exode, certains responsables syndicaux se trouvèrent en possession de fonds importants. Cf *Interview d'Hubert Lapaille par José Gotovitch*, Centre d'Etudes et de Recherches de la seconde Guerre mondiale.

(3) Camille Huysmans, Isabelle Blume, Max Buset, de nombreux responsables de la C.G.T.B. ainsi que les ministres socialistes du gouvernement Pierlot se retrouvèrent à Londres après des périples plus ou moins longs. Cf J. GOTOVITCH, *De Belgische socialisten in Londen*, Camille Huysmans geschriften en documenten VIII, Antwerpen 1981.

(4) Joseph Bondas sera retour à Seraing le 28 août 1940. Quant à Louis Major, il ne sera de retour que dans le courant du mois d'octobre après avoir tenté sans succès de rejoindre Londres.



sur le plan politique, aucune réunion du Bureau n'eut lieu en France, il nous faut en revanche évoquer la dernière réunion du Bureau de la C.G.T.B. — tenue à Toulouse le 12 août — et au terme de laquelle les membres présents décidèrent de la suspension de l'action durant la période de guerre (5).

A cette date en Belgique occupée, des militants — jusqu'alors peu connus il est vrai — décident d'agir. Ils ne sont pas les seuls : déjà De Man a clairement exprimé sa satisfaction après la victoire allemande qui — toujours selon lui — salue la fin du régime démocratique et de la « ploutocratie capitaliste » (6). C'est précisément ce Manifeste, même s'il suscita quelque désarroi, qui permit le regroupement de quelques-uns unis par leur volonté de combattre ce texte. Cependant cette réaction ne se présenta pas de manière homogène : les contacts sont difficiles et les militants quelque peu méfiants. Deux groupes se distinguent donc : un premier à Liège, à l'origine duquel se trouvent le jeune avocat René Delbrouck et le linotypiste Charles Rahier et un second à Bruxelles d'abord centré autour de la personne de Camille Van Euckem et rapidement rejoint par Arthur Haulot et François De Troyer. Des différences fondamentales existent entre ces deux groupes : héritiers d'une certaine tradition « de gauche » au sein du P.O.B., c'est sous l'angle révolutionnaire que se définissent les militants liégeois tandis qu'à Bruxelles, on se trouve en présence d'une réaction de type patriotique et nationale dont l'orientation socialiste n'est nulle part exprimée. Une cible commune existe cependant en la personne de De Man dont l'attitude est farouchement rejetée de part et d'autre. Mais si le journal *Le Clandestin* — porte-parole des socialistes bruxellois — se contente d'attaquer l'attitude de l'ex-président, *Résurrection* estime que c'est le parti dans son ensemble qui a failli et c'est ainsi que René Delbrouck n'hésite pas à écrire que « si demain la politique du P.O.B. devait continuer, si le plat réformisme devait renaître, si les trahisons à la Burgos devaient se reproduire, il ne faudrait plus compter sur nous » (7). A Liège, le ton est donc net : il s'agit de construire un nouveau parti qui relayerait un certain élan révolutionnaire rappelant les combats menés par les Jeunes Gardes Socialistes dans le courant des années trente.

Sur le plan syndical — terrain plus largement miné par l'emprise de De Man — c'est au mois de septembre qu'une première réunion du Bureau a lieu. A cette date, une nouvelle C.G.T. a déjà été formée sans consultation de la plupart des membres du Bureau encore en France. C'est dans ce cadre qu'une rupture éclatera entre les partisans de la nouvelle C.G.T. et les membres du Bureau revenus en Belgique. La majorité de ces derniers proclama sa fidélité aux décisions prises à Toulouse prévoyant — nous l'avons vu — la suspension des activités syndicales (8). Alfons Segier et A. Paulis respectivement dirigeant de la Centrale du Textile et de la Centrale des chemins de fer, pour leur part, ne se sentaient pas liés par ces décisions et adhèrent à la

(5) Cf J. RENS, D. SMETS, *Historique du Centre syndical belge à Londres, 1941-1944*, Bruxelles, 1976, p.4.

(6) *Le Manifeste*, Papiers De Man, Archives Générales du Royaume, n° 5-7.

(7) *Résurrection*, n° 1, s.d., Centre d'Etudes et de Recherches de la seconde guerre mondiale, Collection journaux clandestins.

(8) Cf J. RENS, D. SMETS, *op. cit.*, p.4.

nouvelle C.G.T. (9). C'est de cette dernière et en collaboration avec les syndicats chrétiens, libéraux et nationalistes flamands que naîtra en novembre 1940, l'Union des Travailleurs Manuels et Intellectuels. Comme le Manifeste, l'U.T.M.I. aura un effet « détonateur ». Plusieurs tracts et ensuite *Combattre*, un journal clandestin émanant du mouvement syndical socialiste, appellent les travailleurs à rejeter la nouvelle organisation.

Enfin du côté flamand — et ce grâce au retour de Louis Major intervenu en octobre 1940, naissent successivement trois journaux clandestins : *Morgenrood*, *De Werker* et *Bevrijding* (10).

## UN NOUVEAU PARTI

Durant ce début d'occupation, le mouvement se présente donc de façon dispersée dans l'ensemble du pays avec quelques noyaux ça et là. Notons d'ores et déjà que si l'on va assister à un regroupement du mouvement, on ne peut que constater la carence socialiste dans certaines régions et ce pour toute la durée de la guerre ; ainsi est-ce le cas à Gand mais aussi à Charleroi. Toutefois les mutualités et les coopératives reprennent rapidement leurs activités et certaines centrales syndicales — il est vrai moins ouvertement — fonctionnent sous la forme de caisse de secours. Quant au parti, celui-ci va se reformer grâce à l'apport d'anciens dirigeants jusque là absents du combat. En tête de celui-ci se trouvent plutôt de jeunes militants comme Camille Van Euckem et Marcel Sonnevillie qui sillonnèrent le pays pour reprendre les indispensables contacts. Une réunion capitale — ne regroupant que des militants francophones — va se tenir dans le courant du mois de septembre 1941 dans une auberge à Burnot-Rivière, non loin de Philippeville. Y assistent non seulement des jeunes révélés par l'action clandestine mais aussi d'anciens membres du P.O.B. Avant d'aborder la question de l'organisation du parti, attachons-nous au mode d'action préconisé. Alors que le Front de l'Indépendance est en train de devenir une réalité dont il faut tenir compte, les responsables socialistes présents à la réunion de Burnot-Rivière décident le rejet de la lutte armée. Ils cantonnent dès lors l'action du parti dans deux domaines précis : la doctrine et la préparation de l'après-guerre. Cette attitude n'empêchant pas par ailleurs les socialistes de mener une politique de présence par le biais de la presse clandestine. Action qui comportera certes des risques, mais limités : les arrestations qui toucheront le plus le parti n'auront en effet qu'un rapport indirect, pour la plupart d'entre elles du moins, avec l'impression et la diffusion de la presse clandestine. Ce choix de refus de la lutte armée nous semble motivé par deux considérations : la première visant à épargner les militants en évitant de les exposer trop ouvertement à la répression allemande, la seconde — plus fondamentale à nos yeux — est déterminée par l'anticommunisme latent de mise à ce moment au sein du mouvement socialiste. Relisons à ce propos ce qu'écrivait Nic Bal en 1984 : « We weigeren ons

(9) Cf J. BONDAS, *Rapport sur l'activité de la C.G.T.B. de septembre 1940 à juin 1942*, Archives An 40, CREHSGM, p.2.

(10) *Morgenrood*, journal clandestin de Vilvorde, fut mis sur pied par Julien Mathu et Nic Bal. *De Werker*, à Anvers, commença à paraître en mars 1940 et *Bevrijding* à Louvain, en mai 1941. A la fin de l'année 1943, la fusion était complète entre ces trois organes.



te laten inlijven in andere verzetsbewegingen, al worden contacten op het hoogste niveau aanvaard. (Men kon er immers al niet meer aan twijfelen dat het Onafhankelijkheidsfront, hoewel het maar 20 % communisten bevatte, feitelijk door de KP werd geleid.) » (11) Traduction : « Nous refusons de nous laisser incorporer dans d'autres mouvements de résistance, même si des contacts sont acceptés au plus haut niveau. (On ne pouvait en effet plus douter de ce que le Front de l'Indépendance, fût-ce avec 20 % d'effectifs communistes, était en fait dirigé par le PC.) ».

Cette attitude — qui n'empêcha pas, il est vrai, des militants de s'engager au sein du Front de l'Indépendance — restera d'application jusqu'à la fin de l'occupation. D'inamicales, pour ne pas dire hostiles au début de la guerre, les relations entre socialistes et communistes seront moins tendues après que le PCB ait abandonné la lutte contre les deux impérialismes, caractérisée par le slogan « Ni Londres, ni Berlin » et se soit engagé dans la constitution du Front de l'Indépendance. Cependant, cette « détente » n'est qu'éphémère et de nouveaux différends opposeront socialistes et communistes à la veille de la libération (12).

Le décor est donc planté : présent sur le terrain par la presse clandestine et ultérieurement actif dans l'aide aux réfractaires via le réseau Socrate, le P.O.B. ou plutôt le futur P.S.B. va désormais s'atteler à deux tâches considérées par ses dirigeants comme fondamentales : la transformation du parti et la préparation de l'après-guerre.

## TRANSFORMER LE PARTI

Cette première tâche — transformer le parti — à laquelle s'attellent les dirigeants du Parti Socialiste clandestin avait déjà débuté avant la guerre. La Commission syndicale était devenue la Confédération Générale du Travail de Belgique et avait adopté de nouveaux statuts qui renforçaient le pouvoir du Comité National de la Confédération (13). Par ailleurs, en ce qui concerne le changement d'appellation du parti, celui-ci aurait déjà été envisagé par De Man dans le courant des années trente (14).

Venons-en d'abord au premier problème, en l'occurrence le relâchement des liens entre le syndicat et le parti, problème dont l'étude est indissociable du mode d'affiliation au parti. C'est d'ailleurs par ce dernier aspect que nous aborderons cette question. C'est dans les colonnes du *Monde du Travail*

(11) BAL, N., *Mijn wankle wereld, vier jaar in het socialistisch verzet*, Leuven, 1984, p. 183.

(12) GOTOVITCH, J., *Les relations socialistes-communistes en Belgique sous l'occupation*, texte dactylographié, Rapport de base pour le colloque consacré à l'occupation en France et en Belgique, Lille, 26-28. IV. 1985, p. 7.

(13) Cf B.S., CHLEPNER, *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, Bruxelles, 1972, p. 257 et suivantes.

(14) Cf *Témoignage de Jef Rens* in *Actes du colloque international sur l'œuvre d'Henri De Man*, organisé par la Faculté de Droit de l'Université de Genève les 18, 19 et 20 juin 1973, sous la présidence du professeur Ivo Rens, Genève, 1974, fascicule II, p. 154.

qu'est abordé pour la première fois le nécessaire relâchement des liens entre le syndicat et le parti : « que les socialistes soient au gouvernement et cela faisait taire les mouvements revendicatifs des syndicats. Pas de grève, disait-on, cela mettrait en péril l'union sacrée gouvernementale. D'autre part, les syndicats poussaient à la participation gouvernementale en vue d'obtenir sans lutte, lors de l'élaboration du programme gouvernemental quelque réforme partielle. Souvenons-nous aussi qu'à l'occasion de la reconnaissance de Burgos, les socialistes ne pouvaient pas quitter le gouvernement parce que ce geste mettrait en péril les œuvres sociales, les réformes conquises » (15). On sent l'amertume et la colère derrière la plume de René Delbrouck, dont le ton est encore largement dominé par le souvenir de la guerre d'Espagne. Au-delà du langage révolutionnaire, *Le Monde du Travail* ouvre un débat où les prises de position vont se multiplier. Tant du côté syndical que du côté politique, des voix divergentes se feront entendre : les uns plaident pour le maintien du système existant, les autres voulant instaurer — avec des nuances — le mode d'affiliation individuelle. La ligne de démarcation entre partisans et adversaires de ce changement n'est pas simple à définir. Globalement, on peut cependant affirmer sans prendre trop de risques que sur le plan syndical, les dirigeants wallons se montrent partisans d'un nouveau mode d'affiliation (16) tandis que Louis Major se faisant l'interprète des « camarades flamands » affirma au cours d'une réunion de militants syndicaux : « s'ils admettent le principe de la désaffiliation des syndicats du parti, ils veulent maintenir des rapports constants et très étroits avec lui » (17). Du côté wallon, certains se montrent en effet partisans de l'unité syndicale avec les chrétiens (18). Cette perspective n'est pas envisageable du côté flamand où l'on semble favorable au maintien de liens au sommet avec le parti. Remarquons par ailleurs que c'est avec les chrétiens et non avec les communistes que l'on envisage de réaliser l'unité ! Cette attitude est en accord avec les principes défendus par l'*Avant-projet de Pacte d'Union travailliste*, un texte qui est le résultat de contacts entrepris dans le courant de l'année 1941 entre militants chrétiens et socialistes et sur lequel nous reviendrons (19). Finalement, les divergences entre Flamands et Wallons les amèneront à se réunir séparément (20). Toutes ces discussions sont suivies avec attention dans la capitale britannique où se trouve en fait la direction du mouvement.

Sur le plan politique, les positions sont encore plus floues. Notons cependant que Victor Larock se montre incontestablement favorable au

(15) *La question structurelle du parti* in *Le Monde du Travail*, n° 7, s.d., p. 2-3.

(16) Cf J. BONDAS, *Rapport sur l'activité...*, op. cit., p. 17.

(17) *Procès-verbal d'une réunion de militants syndicaux*, Liège, 15. VII. 1941, Papiers Bondas, Fédération socialiste de Liège, Farde I.

(18) Cf J. BONDAS, *Au sujet de l'atmosphère à la libération*, 15. XII. 1942, Papiers Jef Rens, CREHSGM, n° 305.

(19) Cf *Avant-Projet de Pacte d'Union travailliste*, s.d., Papiers Delsinne, CREHSGM, numéros 54 à 63.

(20) Les Flamands exigèrent en effet que soit insérée la phrase suivante dans un appel lancé au mouvement syndical : « Le syndicalisme exige l'établissement d'une économie basée sur l'appropriation collective des moyens de production et l'économie dirigée dans un but général et plus des intérêts particuliers ». De par son caractère incontestablement « socialiste », cette phrase rendait impossible toute perspective unitaire. *Document envoyé à Londres*, s.d., Papiers Bondas, Fédération socialiste de Liège, Farde II.



maintien du système antérieur, tandis que Léon Delsinne, cheville ouvrière du mouvement à Bruxelles et partie prenante dans les négociations du Pacte d'Union travailliste, souhaiterait — de par l'introduction de l'affiliation individuelle — se départir du caractère trop ouvrieriste du parti et élargir sa base sociale (21). Entre ces deux prises de position claires, signalons deux projets fort proches plaçant en faveur d'un système que l'on peut qualifier d'intermédiaire : le parti compterait deux types de membres, des membres actifs et des sympathisants (22). On peut comparer ces derniers à la masse des membres qui, avant la guerre, étaient d'office affiliés après leur inscription au syndicat, à la mutualité ou à la coopérative socialiste.

Cependant, en période de guerre, rien n'est véritablement figé. Si les Flamands semblaient hostiles à toute perspective d'unité au début de la guerre, leur position va évoluer. C'est dans le courant de l'année 1943 que fut rédigée par Ward Coens, un proche de Louis Major, « *Met één vakbond naar een nieuwe wereld* », une brochure dans laquelle la perspective d'unité est même étendue au syndicat libéral (23). Le débat se clôtura finalement à la suite de l'attitude du syndicat chrétien qui déclara qu'il préférerait s'en tenir à l'unité d'action (24). Quant au mode d'affiliation, partisans et adversaires du changement camperont sur leurs positions jusqu'à ce que cette question soit tranchée lors du Congrès administratif d'octobre 1945.

Si cette question du mode d'affiliation a suscité — nous l'avons vu — beaucoup de remous, il en est une autre qui engendra beaucoup moins de discussion : l'appellation du parti. Déjà envisagé avant la guerre, le changement d'appellation se fit en plusieurs étapes. Il y eut d'abord le refus — compréhensible — des militants clandestins de conserver une appellation dont Henri De Man avait fait usage dans son Manifeste. Moins convaincant nous semble cependant le motif avancé par Ernest Piot : il ne voit dans le refus d'employer le sigle P.O.B. que « la crainte de ne pas compromettre les camarades qui avaient dirigé le parti » (25). Après une période d'hésitation au cours de laquelle plusieurs sigles furent employés de manière parallèle, l'appellation P.S.B. fut progressivement adoptée (26). Outre le refus de se démarquer du P.O.B., nous pouvons y déceler une volonté de dépasser le caractère par trop ouvrieriste du parti et une volonté d'ouverture à d'autres

(21) Cf *Interview de Léon Delsinne par José Gotovitch*, I.VI.1971, Texte dactylographié, CREHSGM, p. 16.

(22) Cf (N. BAL, E. VAN EYNDONCK), *Ontwerp van partijstatuten*, s.d., Papiers Nic Bal, Archief in Museum van de Socialistische Arbeidersbeweging, n° 143 et *Rapport sur la reconstruction du parti à Bruxelles*, s.d., Papiers Nic Bal, AMSAB, n° 161.

(23) Cf W. COENS, *Met één vakbond naar een nieuwe wereld*, s.d., Papiers Nic Bal, AMSAB, n° 222.

(24) Cf J. BONDAS, *Un demi-siècle d'action syndicale*, 1898-1948, Bruxelles, 1949, pp. 350-351.

(25) *Discours d'Ernest Piot au Conseil général du 7.IX.1944*, Archives Conseils généraux 1944-46, Institut Emile Vandervelde.

(26) Les premiers numéros de *Résurrection* sont signés par le « Centre de propagande socialiste ». Quant à *Morgenrood*, il se dit l'organe du « Belgische Socialistische Beweging ». Certains tracts sont en outre signés par le « mouvement socialiste clandestin ». Ce n'est qu'en mai 1942, que le sigle P.S.B. apparaît dans *Le Monde du Travail* et il faut attendre le mois d'avril de l'année suivante pour que *Le Peuple* devienne « l'organe central du Parti Socialiste Belge ».

catégories sociales. C'est dans la même optique que certains s'attelèrent à une modification de la Déclaration de Principes. Ce dernier changement sera — nous le verrons — quasi unanimement refusé à la fin de la guerre. A Londres où l'on suivait avec intérêt les projets du mouvement socialiste clandestin, on ne montra aucune objection à l'adoption du sigle P.S.B. (27).

Enfin un dernier débat auquel nous ferons allusion est pour thème le fédéralisme. Dès le début de l'occupation, ce problème va être débattu par les militants liégeois et, dans une moindre mesure, par les militants bruxellois. De ces débats, deux textes ont été conservés : *Le Rapport sur la reconstruction du parti à Bruxelles* et *Le Rapport du Comité fédéral liégeois sur la réorganisation du parti*. Le premier — c'est-à-dire le texte émanant des militants bruxellois — propose de scinder le parti en deux centrales : une « Centrale socialiste flamande » et une « Centrale socialiste wallonne ou d'expression française » (28). Le document prévoit en outre un statut spécial pour Bruxelles. Quant au texte de Liège, il projette le maintien du système élaboré dans la clandestinité, c'est-à-dire celui des trois centrales — wallonne, flamande et bruxelloise (29). Cette prise de position adoptée au début de la guerre sera accueillie favorablement à la direction du mouvement composé — il est vrai — encore exclusivement de francophones. Cependant, cette prise de position n'eut aucun caractère définitif. Il faut toutefois constater que le fédéralisme tant au niveau du parti qu'au niveau de l'Etat va être une revendication constante des militants liégeois. Elle va d'ailleurs constituer un attrait pour certains hommes comme Fernand Dehousse, gagné au socialisme par la voie du fédéralisme. Du côté flamand, les idées sont assez proches du projet bruxellois puisque l'on envisage de décentraliser le parti en donnant un pouvoir très large aux deux Centrales que l'on créerait une fois ce système adopté (30). Les deux régions ou Centrales constitueraient en quelque sorte des intermédiaires entre les fédérations et la direction du parti qui devrait être suffisamment puissante pour éviter que les régions ne menacent l'unité (31). Il nous faut néanmoins remarquer que ces idées — si l'on excepte le cas de Liège — sont moins abordées à l'approche de la libération. C'est ainsi que Victor Larock dans son *Rapport sur l'activité de guerre et les tâches actuelles du P.S.B.* est étrangement silencieux à ce propos. Plusieurs raisons peuvent justifier ce silence et d'abord la crainte d'une éventuelle division au sein du parti. En effet, Flamands et Wallons semblent en total désaccord à ce propos. Par ailleurs, on peut également craindre que ce problème n'ait qu'un intérêt limité auprès de l'opinion publique. Dès lors, n'a-t-on pas décidé de privilégier des revendications à caractère immédiat plutôt que de

(27) Dans l'un des derniers textes envoyés par les socialistes de Londres, August De Block écrivait : « Toutes les informations reçues semblent indiquer que le nouveau nom « Parti Socialiste » a été définitivement adopté. Je crois que nous devons approuver pleinement ce changement à une condition cependant, c'est que ce changement corresponde à une réorganisation réelle du parti » A. DE BLOCK, *La rentrée en Belgique*, 28.VII.1944, publié par J. GOTOVITCH, *De Belgische socialisten in Londen*, op. cit., p. 207-215.

(28) Cf *Rapport sur la reconstruction*, doc. cit.

(29) Cf *Rapport du comité fédéral liégeois sur la réorganisation du Parti*, juillet 1941, Papiers Bondas, Fédération socialiste de Liège, Farde I.

(30) Cf N. BAL, E. VAN EYNDONCK, *Ontwerp van partijstatuten*, doc. cit.

(31) Ibidem.



se lancer dans des exigences plus hasardeuses. Enfin, ce problème du fédéralisme fut surtout à la une des discussions au début de l'occupation, période au cours de laquelle le mouvement est dominé par de jeunes militants. Progressivement, celui-ci va être pris en main par des dirigeants plus pragmatiques et moins concernés par des revendications plus idéologiques que matérielles. En outre, l'isolement des Liégeois qui ne fera qu'accroître une certaine radicalisation de leur part les éloignera de la direction du parti dont l'axe dirigeant s'est progressivement déplacé vers Bruxelles et la Flandre.

Si d'autres problèmes furent également débattus au sein du parti sous l'occupation, ceux-ci n'envisageaient pas de profonds bouleversements de l'image du parti, c'est pourquoi nous avons décidé de ne pas les aborder ici. Plus fondamentaux nous semblent en effet les programmes mis sur pied par les socialistes en prévision de l'après-guerre.

## PREPARER L'APRES-GUERRE

Parti de pouvoir avant la guerre, le futur P.S.B. entendait bien le rester. C'est pourquoi il lui importait de ne pas sortir de la guerre « les mains vides ». Cette préoccupation peu présente au début de la guerre — où l'on s'attelle surtout aux critiques du passé — deviendra essentielle lorsque la soudure se fera faite entre les jeunes militants et les anciens responsables qui rejoignent peu à peu l'action clandestine.

C'est au cours de l'été 1941 qu'un premier projet va être élaboré. Il se situe sous le signe d'un rapprochement entre démocrates-chrétiens et socialistes dans une perspective travailliste. Ses artisans sont : du côté socialiste Henri Fuss, futur négociateur du Pacte de sécurité sociale et Léon Delsinne, alors directeur de l'École Ouvrière Supérieure ; du côté chrétien, ce sont Jacques Basijn, Marcel Grégoire et Pierre Clerdent qui menèrent les négociations. Si l'*Avant-projet de Pacte d'Union travailliste* sera finalement abandonné, il mérite cependant que l'on s'y arrête afin d'en dégager les idées essentielles. Largement influencé sur le plan politique par « l'air du temps », il propose un renforcement du pouvoir exécutif puisque « les ministres n'auront plus à répondre de leur politique devant la Chambre qu'une fois par an » (32). Prenant en outre position sur deux questions qui déboucheront sur un débat passionné à la libération, l'*Avant-projet* propose la remise en cause de l'article 68 relatif au pouvoir du Roi en matière de commandement militaire et plaide en faveur de l'instauration du droit de vote des femmes. Sur les plans économique et social, le texte préconise la généralisation des conventions collectives, l'instauration d'un vaste système d'assurances sociales et la prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans. C'est d'ailleurs en matière scolaire que l'*Avant-projet* va susciter la plus vive opposition : ses promoteurs envisageaient en effet la mise sur pied d'égalité des réseaux d'enseignement libre et officiel. C'est ce dernier point qui sera à l'origine de l'opposition de certains jeunes au projet. L'étroite collaboration avec les chrétiens constituait d'ailleurs aux yeux de ces mêmes jeunes une source de refus. Il faut toutefois rappeler que si la perspective de collaboration avec les chrétiens fut effecti-

(32) *Avant-Projet de Pacte d'Union travailliste*, Papiers Delsinne, CRHESGM, n° 54, p. 2.

vement abandonnée très tôt sur le plan politique, il n'en demeure pas moins vrai que des négociations entre ces deux groupes se poursuivirent sur le plan syndical et ce jusqu'en octobre 1943, date à laquelle les chrétiens déclarèrent préférer s'en tenir à l'unité d'action.

Mais l'abandon de l'Avant-projet ne signifiera cependant pas la condamnation de toutes les idées qu'il défendait. En mars 42, après qu'un Bureau de guerre aura été formé, onze commissions vont être mises sur pied en vue de la préparation d'un programme pour l'après-guerre (33). C'est en octobre 43 qu'un premier aperçu de ce programme sera publié dans *Le Peuple* (34). Un mois plus tard, le *Programme d'Action immédiate* sera distribué sous forme de brochure. Il s'agit d'un véritable acte de candidature à l'exercice du pouvoir que justifie l'attitude du P.S.B. qui « dès juin 1940 a résisté à l'ennemi ou à ses collaborateurs » (35). Dès lors, le PSB s'assigne plusieurs objectifs : le châtiement des traîtres, le renforcement de la démocratie, la volonté d'assurer le ravitaillement et la réalisation d'une politique sociale répondant aux besoins des travailleurs pour laquelle il se doit de restaurer l'économie. D'autres revendications rappellent plus clairement l'Avant-projet : tout comme ce dernier, le *Programme d'Action immédiate* plaide en faveur d'un vaste système d'assurances sociales, de la création de divers offices ou conseils spécialisés chargé d'assister le gouvernement et de la prolongation de la scolarité obligatoire. De plus, les contenus des volets fiscaux et sociaux sont très proches, voire même identiques. Les divergences entre ces deux textes se situent donc plus sur le plan politique à propos duquel nous avons d'ailleurs constaté que l'Avant-projet défendait des idées très répandues au début de l'occupation. Ce n'est que sur le plan économique que l'on peut distinguer une certaine radicalisation du *Programme d'Action immédiate*. Alors que l'Avant-projet envisageait de procéder à des « socialisations » et de « dégager l'économie de l'hégémonie capitaliste », deux perspectives qui restaient d'ailleurs assez vagues, le *Programme d'Action immédiate*, plus précis en ce domaine, propose de nationaliser « l'électricité et tous les transports en commun y compris l'aéronautique », de créer « des offices nationaux du charbon, des assurances, des meuneries et des sucreries chargés de préparer la socialisation de ces branches de l'activité économique ». Enfin, s'il est prévu de renforcer le contrôle du gouvernement sur les banques, la nationalisation de ces dernières n'est nullement préconisée.

Enfin, le P.S.B. se présente donc avec un programme de gouvernement qui sera largement défendu par ses responsables dans la presse clandestine. Mais prétendre que l'unanimité s'était faite autour du dit programme serait aller bien vite. Nous disposons en effet de plusieurs écrits anonymes reprochant au *Programme d'Action immédiate* son manque de hardiesse, l'absence de perspectives révolutionnaires, ses silences sur le rôle des socialistes dans l'action clandestine. Force nous est donc de consta-

(33) Il s'agit des commissions consacrées à la répression des actes d'incivisme, à l'épuration des administrations, au ravitaillement, aux questions fiscales, au crédit, aux assurances, aux nationalisations, à l'enseignement, à la politique coloniale et à la révision constitutionnelle. Cf V. LAROCK, *Les tâches du premier gouvernement de libération d'après le Bureau du P.S.B.*, Papiers Sonnevillie, CREHSGM, n° 5, pp. 1-2.

(34) Cf *Un Manifeste du Parti Socialiste Belge* in *Le Peuple*, s.n., octobre 1943.

(35) *Programme d'Action immédiate*, Papiers Sonnevillie, CREHSGM, n° 6.



ter l'absence de toute revendication fédéraliste défendue par les socialistes liégeois, dont l'isolement ne fait que s'accroître. Par son appel au retour des autorités légales de mai 1940, le P.S.B. fait également fi de tous les mouvements de résistance armée en leur refusant toute participation au pouvoir. Par ailleurs, on ne retrouve aucune mention du rôle du Parti Communiste. Il est vrai qu'il s'agit d'un programme de gouvernement et que si les socialistes sont conscients de l'importance de la donne communiste, ils ne l'évoquent qu'en petit comité ou dans des documents internes. Voici d'ailleurs ce que l'on peut lire à ce propos dans un *Rapport sur la mentalité du pays et plus particulièrement sur la classe ouvrière belge*, envoyé à Londres à quelques mois de la libération : « Si le P.O.B. affirme un programme suffisamment hardi, si le gouvernement a une attitude nette, nettement démophile, si les classes possédantes font comprendre qu'elles sauront renoncer à leur égoïsme traditionnel, il y a aura quand même un renforcement des effectifs communistes, mais sans incidence quelconque sur l'orientation politique du pays. Mais cette triple condition ne se réalisant pas, il ne faudra pas six semaines pour que les troupes socialistes et démocrates-chrétiennes soient décimées au profit des communistes » (36). Vision excessive peut-être ! Il est cependant incontestable que le P.C.B., par l'entremise du Front de l'Indépendance, a pénétré dans des milieux peu suspects de pro-communisme avant-guerre et que la présence socialiste est très faible voire même quasi nulle dans certaines régions du pays. Cet état de fait justifie dès lors largement l'appel au retour des autorités légales pour la libération. Cette dernière, tant attendue, constitue l'un des principaux enjeux de l'occupation. Alors que le P.C.B. appelle « des milliers de combattants à rejoindre les rangs des Partisans afin d'élargir l'action de la guérilla et de former des milices ouvrières et patriotiques dans les usines, les quartiers et les communes » (37), du côté socialiste, on tient un discours de « devoir-prudence » déclarant que « les autorités de 1939 sont seules légitimes » (38). C'est au gouvernement de Londres, dont on envisage par ailleurs l'élargissement à quelques personnalités restées en Belgique, que le pouvoir revient de droit. La remise en cause du parti au début de l'occupation n'est plus qu'un lointain souvenir et *Le Peuple* d'écrire : « Que représente à côté d'une œuvre aussi féconde les quelques faiblesses qui ont marqué la décade 1930-1940 ? Bien peu de choses à la vérité » (39).

## LE PSB A LA VEILLE DE LA LIBERATION

Outre le *Programme d'Action immédiate* auquel nous venons de faire allusion, le P.S.B. peut également se montrer fort de deux autres acquis. Tout d'abord, la permanence de ses organisations, en effet et ce malgré la nomination de commissaires désignés par les Allemands, les coopératives et les mutualités ont pu continuer leurs activités. Il faut néanmoins constater

(36) *Rapport sur la mentalité du pays et plus particulièrement sur la classe ouvrière belge*, 22.III.1944, Papiers Jef Rens, CREHSGM, n° 328, p. 6.

(37) Cf *Chacun peut combattre. Chacun doit combattre* in *Le Drapeau Rouge*, 21.VIII.1944, nouvelle série n° 73, p. 1.

(38) *Notre point de vue : Les Autorités de 1939 sont seules légitimes* in *Le Peuple*, juillet-août 1944, s.n., p. 2.

(39) *Parti Ouvrier, hier, Parti Socialiste, demain* in *Le Peuple*, s.n. mars 1944, p. 1.

que le mouvement syndical traditionnel paraît quant à lui, fort affaibli non pas du fait des Allemands ou de l'UTMI mais bien à cause de la poussée du mouvement d'André Renard et du rôle de premier plan joué par certains militants communistes. Cependant et ce grâce à des contacts entre patrons et syndicats entrepris depuis 1941, le P.S.B., mais surtout celui qui apparaît comme son dirigeant, Achille Van Acker, va bientôt pouvoir prouver qu'il ne sort pas de la guerre les mains vides. Si les motivations des socialistes pourraient se résumer à la satisfaction d'une revendication de longue date, il ne faut pas perdre de vue la crainte de l'hypothèque communiste. Sur ce plan, il y eut donc une large conjonction d'intérêts entre représentants du monde patronal et syndical. Il est en outre intéressant de noter que jamais les négociateurs socialistes n'informèrent les membres du Bureau du contenu des discussions. Celles-ci étaient menées à la fois par des hommes issus des mutualités comme Arthur Jauniaux, président de l'Union Nationale des Mutualités Socialistes (40) mais aussi et surtout par des responsables syndicaux parmi lesquels nous retrouvons Louis Major, Léon Watillon et Achille Van Acker qui assure symboliquement le relais entre l'aile politique et syndicale du parti.

Si la permanence des organisations sociales et la conclusion du Pacte de Solidarité Sociale sont d'incontestables acquis pour le P.S.B., il nous faut également envisager les faiblesses du parti à la veille de la libération. Si sur le plan national, le P.S.B. semble relativement épargné par les arrestations, du côté liégeois, les pertes sont lourdes : en juin 1941, René Delbrouck était arrêté dans le cadre de l'opération Sonnewende et un an plus tard, au printemps 1942, six des sept secrétaires permanents du syndicat des métallurgistes étaient emprisonnés. Cependant, cette impression de relative sécurité mérite d'être corrigée parce qu'en fait les risques sont inégalement courus. C'est au sein de la direction du parti qui assume en quelque sorte les acquis du socialisme que le danger est le moins ressenti. Alors que de nombreux militants récoltent des fonds pour la solidarité, participent au réseau Socrate, impriment et distribuent la presse clandestine, le pouvoir est engagé dans d'autres sphères. Mais si l'on distingue deux groupes, il ne faut cependant pas perdre de vue qu'entre tous ces hommes des liens existent et la presse clandestine mieux que personne les reflète. Instrument de diffusion des projets pour les uns, elle est le relais idéal entre cette direction et les militants chargés de la diffusion. L'élément absent est incontestablement le militant de base dont le dynamisme a été brisé dès la fin des années trente et dont l'absence nous amène à affirmer que le P.S.B. n'est plus qu'un parti de cadre

(40) Président de l'Union nationale des Mutualités socialistes, Arthur Jauniaux est une personnalité dont l'ambiguïté est difficile à cerner. Sénateur et membre du Bureau du P.O.B., il quitta la Belgique après la débâcle de mai 1940. Ce n'est que le 22 juillet 1940 qu'il sera de retour. A cette date, les mutualités ont déjà repris leurs activités et des négociations en vue d'uniformiser les avantages offerts par les mutualités sont en cours. Ces négociations, qui auront également pour but de fusionner les mutualités existantes, échoueront à la suite du refus des chrétiens. Ultérieurement, de nouvelles tentatives seront faites par les Allemands, toujours sans succès. Quant à Arthur Jauniaux, il se montra très favorable à l'idée de la fusion qu'il défendait déjà depuis une vingtaine d'années. C'est à la suite de l'ordonnance allemande du 19 décembre 1940 qu'il dut abandonner sa fonction de président de l'Union Nationale. Il continua toutefois à être informé de la situation par ses proches collaborateurs. Il sera également partie prenante dans les négociations qui préluderont au Pacte de Solidarité Sociale. Cf *Interview de Henri de Kerkheer par l'auteur*, 15.XI.1984.



largement privé de sa base. Nous voyons également dans le refus de s'engager dans la lutte armée un élément clé de l'absence des socialistes sur le terrain désormais largement entamé par le Front de l'Indépendance. Il nous faut enfin signaler le faible renouvellement de l'appareil dirigeant du parti, une situation sans doute partiellement due aux arrestations qui touchèrent de « jeunes espoirs » du socialisme belge, en l'occurrence Camille Van Euc-kem, René Delbrouck et Léopold De Hulster. Tous les trois moururent en effet en déportation.

## L'HERITAGE DU SOCIALISME CLANDESTIN

Tous ces débats que nous n'avons fait qu'esquisser furent une nouvelle fois l'objet de vives discussions à la libération lorsque « les hommes de l'intérieur » et « les Londoniens » se retrouvèrent après que Bruxelles ait été libéré le 3 septembre. Il faudra cependant attendre la conclusion de la paix et la libération des camps pour que des décisions non pas définitives mais fondamentales soient prises. La première question à être débattue est celle de l'éventuelle révision de la Déclaration de Principes. Si les partisans du changement semblaient l'emporter sous l'occupation, c'est cependant à l'unanimité moins une voix que le maintien du texte initial fut approuvé. En effet, 1945 rappelait encore trop la guerre et au-delà de celle-ci Henri De Man et les changements qu'il avait voulu imposer au socialisme belge. C'est au nom de la tradition incarnée par la gauche du parti et personnalisée par Victor Larock, Louis De Brouckère et plus curieusement Paul-Henri Spaak que les participants au Congrès de la Victoire de juin 1945 se montreront fidèles au texte élaboré à Quaregnon en 1894. S'il est un combat qui fut remporté par les militants clandestins, c'est incontestablement l'instauration de l'affiliation individuelle et ce grâce à l'appui des responsables syndicaux gagnés peu à peu à cette idée dès avant la fin de la guerre. Quant aux socialistes liégeois, pas plus que sous l'occupation, leur combat en faveur du fédéralisme ne sera vainqueur à la libération. C'est à une écrasante majorité que les congressistes socialistes rejetèrent toute introduction du fédéralisme au sein du parti. Enfin, si la guerre n'avait été qu'une parenthèse dans l'histoire du P.S.B., elle constitua néanmoins un critère de référence pour les acteurs et les témoins de cette période (41).

Le socialisme belge, affaibli, avait donc malgré tout atteint ses objectifs. Tout comme il l'avait déjà prouvé dans les années trente, il était devenu un parti de pouvoir, indissociable des enjeux politiques belges. Son affaiblissement perceptible jusqu'à la question royale ne l'empêcha en effet pas d'être partie prenante du pouvoir et même d'assumer la direction du gouvernement de février 1945. La disparition progressive des communistes de l'échiquier politique belge démontrait si besoin en était, combien avait été payante « la solidarité du pouvoir » qu'adoptèrent les forces traditionnelles belges tant politiques qu'économiques (42).

(41) Voir au sujet de l'atmosphère au sein du P.S.B. à la Libération : J. GOTO-VITCH, *Ruptures et continuités : Personnel dirigeant et choix stratégiques socialistes de la clandestinité à la libération* in *Socialisme*, juillet-août 1984.

(42) Cf R. VAN DOORSLAER, *Macht en onmacht in bezettingstijd : het geval België*, in *Bijdragen en mededelingen van de geschiedenis der Nederlanden*, 1986 (à paraître).

# pistes pour un non-alignement européen la parole à louis van geyt

J'ai pris connaissance avec intérêt de l'article d'Eric Remacle sur le non-alignement, publié dans la précédente livraison des CM.

Il contient nombre d'apports utiles à la réflexion sur un thème important. Divers éléments de cet article s'inspirent d'ailleurs de préoccupations convergentes de la grande majorité des communistes — telles qu'elles se sont notamment exprimées lors de notre 25<sup>e</sup> Congrès — ainsi que de nombreux militants du mouvement de la paix, par-delà leurs diverses sympathies politiques.

J'épingle en particulier la manière dont Remacle illustre le rôle que peuvent jouer les petits et moyens pays d'Europe, sa référence à la « doctrine Harmel », les récentes initiatives de la gauche danoise.

Cela dit, je trouve dommage que d'autres considérations, celles-là, nettement plus contestables, se mêlent dans le texte de Remacle à ces éléments tout à fait intéressants.

Je crains, en effet, que ces derniers s'en trouvent déforcés.

C'est ainsi qu'à mon sens, le non-alignement est défini d'une manière négative qui ne se justifie pas.

L'auteur *oppose* le non-alignement à *la fois* à la politique impérialiste des USA et de leurs alliés et à la politique extérieure de l'URSS. Or, même si cela n'a pas toujours été vrai, n'est-il pas évident qu'aujourd'hui, grâce à une nouvelle approche dynamique des problèmes, la politique extérieure de l'URSS et l'action des pays non-alignés convergent bien souvent dans un sens fécond pour la paix et pour la coopération entre les peuples ?

Le premier exemple qui vient à l'esprit est évidemment celui du moratoire unilatéral sur les essais nucléaires instauré par l'URSS dès août 1935. S'il a été prolongé à plusieurs reprises, le dialogue entre l'URSS et le Groupe des VI (Inde, Mexique, Suède, Argentine, Grèce, Tanzanie) y est pour beaucoup.



Faut-il comparer avec l'accueil réservé par le Washington de Reagan aux démarches de ce même groupe ?

Prenons un sujet bien plus controversé, celui de l'Afghanistan. La *Libre Belgique* elle-même reconnaît aujourd'hui la convergence d'efforts entre non-alignés et URSS pour arriver à une solution politique de ce problème, dont ferait partie intégrante un retrait complet des forces d'intervention soviétiques. Faut-il, encore une fois, faire la comparaison avec l'attitude de la diplomatie reaganienne ?

On me permettra, dans ce contexte, d'évoquer un souvenir plus ancien et plus personnel. A l'époque où se terminait la carrière du président Tito, j'ai eu des conversations avec diverses personnalités belges proches du pouvoir. Je me souviens des craintes alors exprimées de voir, dès la disparition de Tito, l'URSS mettre fin à l'autonomie et au non-alignement de la Yougoslavie. J'ai répondu en disant ma conviction qu'il n'en serait rien, l'Union soviétique ayant un intérêt majeur à respecter les choix de la Yougoslavie.

J'ajoutais à cela qu'au regard du souci que manifestaient mes interlocuteurs de ne pas voir « l'autre » bloc empiéter sur le non-alignement, on pouvait légitimement s'interroger sur les pressions exercées par les USA et leurs alliés... belges y compris, pour faire entrer l'Espagne dans l'OTAN.

Dès lors, s'il y a aujourd'hui *opposition*, et non pas seulement différence, entre une politique de bloc et le non-alignement, il me paraît que cela se vérifie du côté du bloc dont fait partie la Belgique, et avant tout du côté des faucons qui donnent le ton à la politique de Reagan. Or, n'appartient-il pas précisément aux forces qui, en Belgique et en Europe « atlantique », s'inquiètent de cette politique ultra, de promouvoir à leur tour une attitude plus positive à l'égard du non-alignement... et du dialogue constructif avec l'URSS et ses alliés ?

Eric Remacle aborde d'autre part la question, fort complexe, d'une démocratisation des relations internationales. Il écrit que la division de l'Europe en blocs « empêche le développement de nouveaux espaces de libertés, voire aboutit à des restrictions des droits de l'homme ». Bien d'accord sur ce point : guerre froide et essor démocratique ne vont pas de pair. Mais il serait risqué d'établir une relation trop directe entre libertés politiques et non-alignement : des chefs de file de ce dernier comme l'Inde voire la Yougoslavie ne sont pas forcément des modèles en matière de droits de l'homme. Je dirais même que dans certains cas, en Inde par exemple, ce sont des mesures inspirées par les impératifs de la stabilisation d'un pouvoir acquis au non-alignement — qui ont pu mener à des atteintes aux droits de l'homme...

J'en viens à deux points de l'article d'Eric Remacle avec lesquels je suis en net désaccord.

Il reprend à son compte, page 43, la thèse du directeur du SIPRI, selon laquelle « aucun observateur sérieux n'accrédite l'idée d'une guerre offensive en Europe, menée par l'OTAN ou le Pacte de Varsovie ».

Le propos est pour le moins excessif. Comment soutenir pareille thèse, alors que toute la stratégie des faucons tend à recréer les conditions d'un conflit nucléaire « gagnable », au départ de l'espace... ou du théâtre européen ? Et cette option, aux champions de laquelle notamment M. de Donnée ne cesse d'apporter son soutien actif, est la raison principale de notre insécurité. La menace d'un tel conflit n'est pas un fantasme. Elle constitue une donnée politique qui justifie plus que toute autre, la lutte contre la politique des ultras reaganiens... et pour le dépassement des blocs, dans une perspective de non-alignement européen.

Page 45, Eric Remacle écrit : « Le premier endroit où l'Europe pourrait faire entendre sa voix est le tiers monde ». C'est, me semble-t-il, faire peu de cas de la « centralité » — rien moins qu'enviable — de l'Europe, en matière d'accumulation des armements et de face à face des blocs. Aussi, le premier endroit où l'Europe doit faire entendre sa voix, n'est-ce pas précisément l'Europe elle-même, en mettant tout en œuvre pour que n'y éclate pas un troisième conflit mondial, cette fois fatal pour le destin de toute civilisation et la survie de l'espèce humaine ?

C'est bien pourquoi le PCB situe avant tout sur le terrain de l'Europe, son combat pour la paix via la démantèlement des relations internationales. Dès la veille de la rencontre de Reykjavik, le Bureau politique du PC appelait à l'union des forces de paix sur les objectifs suivants :

« — la conclusion d'un accord sur l'arrêt du déploiement et le démantèlement réciproque des armes nucléaires de moyenne portée, de part et d'autre de l'Europe — accord qui impliquerait et la non-implantation des 32 missiles supplémentaires encore destinés à la Belgique, et le départ des 16 engins déjà installés à Florennes;

» — La création d'une zone centre-européenne sans armes chimiques, y compris "en cas de crise ou de guerre" — zone incluant au minimum les deux Allemagnes, la Tchécoslovaquie, la Pologne et les pays du Benelux;

» — Un accord sur l'arrêt contrôlé de tous les essais d'armes nucléaires, et d'abord de ceux des deux principales puissances, dans la foulée du moratoire unilatéral prolongé de l'URSS et comme le réclament avec force les pays non-alignés;

» — Le renoncement à toute participation, belge ou européenne, directe ou indirecte, à la préparation de la "guerre des étoiles";

» — La multiplication des initiatives en faveur du développement d'une coopération économique et scientifique, pacifique tous azimuts, par-delà les clivages Est-Ouest et Nord-Sud favorables aux seuls tenants de l'hégémonie agressive du dollar et de l'establishment militaire-industriel d'outre-Atlantique. »

Le 29 novembre dernier, le Comité central du PCB, examinant la situation nouvelle qui s'est créée après Reykjavik, a unanimement adopté une résolution qui propose pour la Belgique et pour l'Europe, de refuser toute par-



ticipation à l'IDS et tout mettre en œuvre pour amener les Etats-Unis à reconsidérer la réalisation d'un programme qui constitue le principal obstacle à des accords de désarmement, à l'arrêt de la militarisation des économies et à la mise en œuvre d'une relance et d'une coopération pacifique tous azimuts, et d'ailleurs aussi le principal obstacle à un accord sur l'arrêt des armes nucléaires. Il s'agit par ailleurs de prendre des initiatives, avec d'autres petits et moyens pays européens des deux alliances et neutres, pour recréer les conditions permettant de conclure rapidement un accord sur le démantèlement des euromissiles.

La résolution évoque, notamment dans ce contexte, la proposition commune du SPD et du SED de création d'une zone sans armes nucléaires au centre de l'Europe. Ce sont là des « enjeux de paix pour la Belgique et pour l'Europe » en vue desquels il importe de faire converger au maximum les efforts des communistes des forces démocratiques et pacifiques sans distinction d'appartenance. Ils sont en tous points cohérents avec l'engagement à plus long terme du PCB en faveur du non-alignement européen conçu comme une force d'entraînement positive vers un monde sans guerre.

**louis van geyt**

## L'épargne sur mesure

Pour la CGER, chaque épargnant est un cas particulier. Qui doit pouvoir se construire une épargne intéressante quand il le veut, comme il le veut, avec un maximum de souplesse et de garanties.

Voilà pourquoi nous avons créé les Bons d'Epargne.

Un placement sûr et discret. Les Bons d'Epargne

sont des titres au porteur, que vous utilisez

comme vous le voulez. Vous les

conservez chez vous ou

nous les gardons pour

vous dans nos coffres.

De plus, ils offrent un

haut rapport.

Et pas besoin d'être

milliardaire pour se

construire une épargne,

vous pouvez acheter des Bons

d'Epargne à partir de 5000 F.

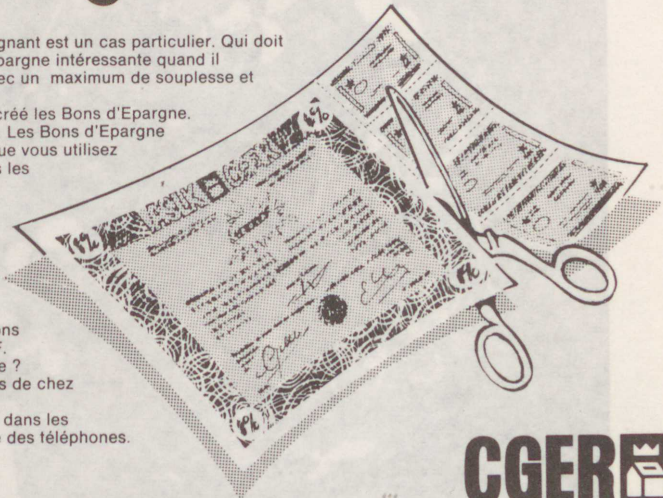
Ce placement vous intéresse ?

Il y a une agence CGER près de chez

vous. Allez-y.

Vous en trouverez l'adresse dans les

« Pages d'Or » de l'annuaire des téléphones.



**BONS D'EPARGNE CGER : POUR TOUTE SECURITE**

**CGER**  
nous sommes à vos côtés





# hommage à Emilienne Brunfaut-Steux

Ardente militante pour la paix, le progrès social, la promotion des femmes, Emilienne Brunfaut-Steux est décédée à 78 ans. Nous reproduisons ci-après l'hommage qui lui a été rendu, lors de ses funérailles, par Marie Guisse, responsable de la Commission féminine du PCB.

Emilienne,

Le moment tant redouté, tant repoussé, est donc venu.

C'est au nom d'une amitié privilégiée, de plus de quarante ans, que je t'adresse quelques simples mots avant le grand voyage.

Dans quelques instants, tu franchiras pour la dernière fois le seuil de cette maison que tu aimais tant. Nous nous serrons les coudes pour cette ultime épreuve, tes enfants, tes proches, tes camarades de combat, tes nombreux amis et amies.

Nous avons tous et toutes tant de choses à te dire. Ta vie fut si riche, si pleine. Durant les années à venir, des chercheurs, des syndicalistes, des sociologues, des historiens, des hommes et des femmes politiques puiseront dans la moisson prodigieuse de documents, d'informations, d'articles, de revues que tu nous lègues.

Des témoignages multiples exalteront tes mérites exceptionnels.

Aujourd'hui, nous tenons tout simplement à te dire l'immense gratitude que nous te vouons pour tout ce que tu as apporté de vrai, de dynamique, de

vivifiant, de permanent dans le combat pour la paix, la justice sociale, la promotion des femmes, le progrès de l'humanité.

Tu as commencé très jeune ta vie politique à Dottignies, aux côtés d'un père militant et chaleureux, auquel tu vouais un véritable culte.

Les problèmes du textile — déjà — surgissaient avec virulence. Tu t'y plongeas à bras le corps. Tu n'es plus jamais sortie de ton engagement social et politique. Mais les événements internationaux se précipitent. La guerre civile éclate en Espagne et tous tes efforts vont désormais se concentrer sur l'aide aux républicains espagnols et l'accueil des enfants. Avec Isabelle Blume, notamment, cette autre grande dame de la paix, vous secouez les consciences.

Dès cette époque, tu sillones le pays pour informer la population, appeler à défendre la démocratie, organiser la solidarité.

Avec quelques amies, tu fondes le Comité des femmes contre la guerre et le fascisme. Ses activités vont se développer jusqu'à l'occupation du pays par les nazis. Bon nombre de tes collaboratrices connaîtront les horreurs des camps hitlériens. Tu ne devras ton salut qu'en te réfugiant avec ta petite famille dans les maquis de France.

De retour au pays, tu te replonges bien vite dans les luttes de l'époque, dans l'activité syndicale surtout.

Dès 1947, avec des rescapées des bagnes nazis, avec d'anciennes résistantes, avec des démocrates de tous horizons, tu crées le Rassemblement des femmes pour la paix. C'est toute la dynamique d'Emilienne qui éclate à nouveau. En as-tu grimpé des escaliers lors de la récolte de signatures sous l'Appel de Stockholm pour l'interdiction de l'arme atomique. En as-tu fais vibrer des auditoires dans les diverses régions du pays.

Ton éloquence légendaire électrise le public de la salle de la Madeleine, elle touche chacun et chacune jusqu'au fond de l'âme.

Tu avais le don de la formule juste, du slogan qui porte. Ainsi cette devise : « Nous les femmes qui donnons la vie, nous saurons la défendre ».

Les droits de la femme ont toujours été au centre de tes préoccupations. Tu étais évidemment à la tête des premières manifestations des femmes s'opposant dès 1950 aux arrêtés Vandendaele, ministre du Travail de l'époque, spoliant déjà les chômeuses mariées.

Si j'ai cité ces deux exemples de luttes, vieilles de quarante ans, c'est pour montrer que durant des décennies, et pas seulement hier, tu fus vraiment au cœur de toutes les batailles, de toutes les formes de luttes de femmes.

C'est pour te dire que les militantes aux têtes argentées sont comme les filles d'aujourd'hui, fières d'un tel exemple de lutte, de recherche, d'intelligence, de travail, de générosité.



Outre ton enthousiasme, tu avais une connaissance personnelle, approfondie de tous les dossiers, des nouvelles lois, des nouveaux arrêtés, des nouvelles conventions tant européennes que nationales.

Elle te permit des interventions adéquates, des propositions efficaces en matière d'égalité des chances, de promotion, de formation utile pour l'avenir.

Je voudrais encore te dire, Emilienne, toute la reconnaissance des femmes que tu as aidées, soutenues aux quatre coins du monde et pour lesquelles ton nom est synonyme de solidarité, de générosité.

Un seul et dernier exemple, celui des femmes uruguayennes dont tu assumas jusque l'an dernier, la défense aux heures de la dictature dans leur pays.

Et aussi le badge qu'avec l'esprit de jeunesse qui t'a toujours caractérisée, tu avais épinglé à ton corsage et que tu emportes dans ta tombe : « Ne touche pas à mon pote ».

A tes enfants, à tes petits-enfants que tu adorais, qui t'ont sans cesse encouragée, soutenue aux jours fastes comme aux heures de détresse, qui ne t'ont jamais été épargnés, nous ne pouvons que leur dire notre solidarité dans leur peine immense.

Nous la partageons d'autant plus qu'aujourd'hui, beaucoup d'entre nous se sentent aussi une âme d'orpheline.

Adieu Emilienne et merci.

# je reviens du nicaragua

« *Je reviens du Nicaragua en croyant que l'aide actuelle des USA à la Contra est un crime contre l'humanité* », écrit G. Fourez.

Il ajoute : « Je me rends compte que ce jugement est dur, mais c'est une conclusion à laquelle je suis arrivé. J'ai d'ailleurs remarqué que c'est aussi la conclusion de la plupart de ceux à qui j'ai parlé là-bas, y compris d'un bon nombre d'opposants au gouvernement. Cela pose une question éthique tant pour les pays alliés des États-Unis que pour leurs citoyens : que faut-il faire quand on se trouve l'allié d'un pays prêt à utiliser sa force militaire et économique sans discernement ? »

Gérard Fourez, jésuite, est professeur aux Facultés Notre-Dame de Namur. Il s'est rendu au Nicaragua, chargé de mission par la Commission Justice et Paix (1).

Voici encore quelques brefs extraits de son témoignage : « ... au Nicaragua, c'est avec la guerre et le blocus économique maintenu par les États-Unis que la pauvreté augmente ».

« Pour mieux comprendre la situation du gouvernement du Nicaragua, il faut savoir que le pays manque cruellement de bons cadres bien formés. La plupart des cadres moyens ou inférieurs n'ont eu pour modèle que le comportement des cadres du régime Somoza. Certains sont des opportunistes et l'on peut comprendre qu'ils recherchent des avantages pour eux-mêmes. Ce serait évidemment mieux si tous les Sandinistes étaient des saints et si tous les cadres nicaraguayens étaient désintéressés — comme le sont évidemment tous les hommes politiques de nos pays ! Ce n'est malheureusement pas le cas. Et les pressions venant de la guerre sont terribles, sans qu'il y ait dans ce pays une tradition des droits de l'homme ».

...« le problème n'est pas tant la fermeture de "La Prensa" que l'échec d'une politique permettant l'existence d'une presse d'opposition, dans le cadre de l'acceptation de la légitimité. Bien que la presse écrite et télévisée donne une grande place aux opinions des six partis d'opposition qui accep-

(1) Commission Justice et Paix, av. d'Auderghem 12<sup>°</sup>, 1040 Bruxelles, novembre 1986.



tent les règles actuelles du jeu politique au Nicaragua, je crois que c'est une faiblesse du régime de ne pas avoir une presse plus indépendante...

» Même si on peut comprendre qu'en période de guerre une certaine censure soit nécessaire, il ne faut pas négliger les risques que cela comporte, notamment le risque d'autocensure des critiques, d'abêtissement des médias. Le risque est de n'avoir finalement plus qu'un journalisme pour un public de convaincus, comme le stigmatisait un haut fonctionnaire sandiniste.

» Cela dit, que peut-on faire de façon positive pour promouvoir les droits de l'homme au Nicaragua ? Je crois que la première chose est de favoriser la paix. Avec la cessation de l'aide américaine aux Contras, la plupart des violations des droits de l'homme provenant de la guerre cesseraient, et on pourrait s'attendre à se retrouver dans une situation normale. Si alors des violations continuaient, les dénonciations pourraient être plus claires ».

Que Gérard Fourez parle du sort des classes moyennes, des rapports Eglise-Etat, de la démocratie, des rapports avec l'URSS, c'est chaque fois la même conclusion qu'il formule : le plus important, c'est que cesse l'aide à la Contra...

C'était aussi la conclusion de maintes autres délégations belges au Nicaragua.

C'était le message essentiel de la brochure de Jacques Nagels et François Houtart, éditée par la Fondation Jacquemotte et préfacée par Pierre Galand (2).

## DU COTE DU SCANDALE

Quelle que soit l'issue du scandale de l'« Irangate », il aura révélé (ou confirmé) au moins deux choses : primo, le président Reagan et son entourage tiennent pour rien leurs serments répétés de dire la vérité; secundo, le président des Etats-Unis et son entourage, rompus aux pratiques du business, trouvent légitime de transférer une partie de fonds provenant de la vente d'armes américaines à l'Iran aux contre-révolutionnaires chargés de déstabiliser le Nicaragua. Le circuit est celui des armes, de la corruption et du sang.

Deux collaborateurs du président ont d'ores et déjà dû s'effacer. Le vice-amiral Pointdexter, conseiller pour les affaires de sécurité nationale, avait cependant conquis ses lettres de noblesse reaganienne. C'est lui qui a dirigé l'invasion de la Grenade par les marines américains, l'interception d'un avion égyptien et Méditerranée, le bombardement de la Lybie. Le lieutenant-colonel Oliver North, « un héros national », a été mêlé tant au débarquement de la Grenade qu'à l'interception de l'avion égyptien. Ce militaire discret est un baroudeur extrêmement opérationnel. Le nouveau venu à la Maison-Blanche, qui remplace le vice-amiral, s'appelle Frank Carlucci. Il a en 1960

(2) F.J.J., rue des Foulons 40, 1000 Bruxelles — 150 F.

opéré au Congo et ne serait pas étranger à l'enlèvement et à l'exécution de Patrice Lumumba. Ambassadeur à Lisbonne du temps de la Révolution des œillets, il mit, dit-on, tout en œuvre pour que Washington ne rompe pas avec le régime qui avait succédé à Salazar... C'est assurément un signe d'intelligence politique. Mais, comme l'écrit Colette Braeckman, il ne faut pas confondre M. Carlucci avec Monsieur Propre.

Le nouveau Watergate, fournit une preuve supplémentaire de l'acharnement déployé par la Maison-Blanche pour mettre à genoux le gouvernement d'un Etat souverain, constitué dans les conditions de parfaite légitimité, mais qui a le mauvais goût de se trouver au milieu de ce que Reagan appelle « l'arrière-cour » des Etats-Unis. Seuls comptent ici les intérêts de quelques uns et une idéologie néo-coloniale. Ils comptent si puissamment que même les avis de la Cour de Justice de La Haye sont récusés, ignorés, bafoués.

« Un crime contre l'humanité », dit G. Fourez. Une violation du droit à l'autodétermination, disent d'autres.

## LES DROITS DES PEUPLES, UNE FICTION ?

Dix ans déjà nous séparent d'un acte daté d'Alger, juillet 1976 : la Déclaration universelle des droits des peuples. Aux droits de l'Homme, s'ajoutaient ainsi les droits des peuples — droit à l'existence, à l'autodétermination politique, à disposer de ses richesses, à développer sa culture, à protéger et améliorer son environnement. Et devoir de respecter les droits des minorités...

Bien entendu, quand on dit que tous ces droits « s'ajoutent » à d'autres, ce n'est pas d'addition arithmétique qu'il s'agit. Les luttes contre le colonialisme ont permis qu'en 1976 soient *proclamés* les droits des peuples, comme la révolution de la bourgeoisie avait permis que soient *proclamés* en 1789 les droits de l'homme et du citoyen. Mais entre proclamation et application il y a des écarts dramatiques.

Précisément, dix ans après Alger, la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples s'est réunie à Athènes pour dresser un bilan. Il n'est pas gai : les droits des peuples ne sont plus « dans l'air du temps », de grandes idées généreuses et optimistes régressent. La création d'un Nouvel ordre économique international n'est plus à l'ordre du jour. Les rapports de force jouent de plus en plus le rôle de principes régulateurs des relations internationales. La guerre, insensée et sans issue, se poursuit entre l'Iran et l'Irak. Les Palestiniens n'ont toujours pas de patrie, l'Afghanistan est encore occupé, Grenade a été asservie, le Nicaragua est agressé.. Plus que jamais, il est devenu évident que la conquête d'une structure étatique indépendante, ne garantit pas l'indépendance d'un peuple.

Ce sont des problèmes structurels tels que l'endettement et la faim qui tenaillent les peuples, aujourd'hui comme hier. Aujourd'hui plus qu'hier. A Athènes, où ils ont siégé pendant cinq jours, les représentants des Ligues pour les droits et la libération des peuples, les représentants de la Fondation



Lelio Basso, ont beaucoup réfléchi à ces drames (3). Ils ont constaté des faits qui nous concernent directement. Par exemple, quand ils déclarent : « La crise économique, continuellement évoquée au Nord pour s'attaquer aux conditions de vie des secteurs les moins favorisés de la population des pays industrialisés, a provoqué en réalité un transfert ultérieur de ressources du Sud vers le Nord du monde. Même la croissance économique enregistrée en certains pays n'a pas eu pour conséquence l'amélioration des conditions de vie de la majorité de la population, mais a souvent détruit la vie communautaire traditionnelle, sans que celle-ci soit remplacée par de nouveaux rapports sociaux, ce qui a provoqué la dégradation de la condition humaine des peuples. Les disparités entre le Nord et le Sud se sont aggravées, les pays du Sud étant si endettés que la survie de collectivités entières est gravement en péril. Dans de vastes régions du monde, la faim est devenue un fléau qui, s'ajoutant à l'analphabétisme, aux maladies endémiques et à la mortalité infantile, prive des centaines de millions d'être humains de la possibilité de faire valoir des potentialités qui leur sont léguées à la naissance ».

Ou quand ils disent : « Le système écologique est de plus en plus menacé, non seulement dans le Sud, mais au cœur même de la civilisation dominante; considérée comme un privilège des grandes puissances, la souveraineté nationale s'est révélée un obstacle illusoire contre une catastrophe comme celle de Tchernobyl.

» Enfin, tous ces processus dévastateurs se résument et s'expriment à un niveau plus profond et en même temps emblématique dans un monde où sont accumulées des réserves d'armement nucléaire plus que suffisantes pour détruire plusieurs fois la planète et où les conflits qui opposent l'Est et l'Ouest poussent les pays les plus riches à croire encore en une conception aberrante de la sécurité fondée sur la peur réciproque et sur un équilibre reposant sur une absurde suprématie de la mort. Recherche qui culmine dans la tentative de militariser l'espace avec le dessein insensé de surmonter les énormes problèmes auxquels est confrontée l'humanité en unifiant les mécanismes de domination sur la terre et en les concentrant dans une sphère d'armes gravitant dans le ciel ».

Ils n'ont pas passé leur temps à broyer du noir, les gens d'Athènes. Parce que tout n'est pas noir, que ici et là, de soudains et incroyables progrès prennent corps. Parce que des combats obscurs ou éclatants — ne cessent d'être menés. Et surtout parce que ce se consolide la confiance en de nouvelles solidarités entre peuples du Sud et du Nord, la confiance dans le non-alignement des peuples, la confiance qu'autodétermination et démocratie ne sont pas contradictoires mais se confortent mutuellement.

(3) François Rigaux est président du Tribunal permanent des peuples.

René De Schutter est membre du comité exécutif de la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples.

Bruno Carton et Pierre Jonckheer sont membres de la Ligue belge.

L'avis de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, qui a constaté des faits...

# Déclaration Universelle des Droits des Peuples



**Alger, juillet 1976**

Edité par la section belge  
de la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples

Le document est membre du comité exécutif de la Ligue internationale  
pour les droits et la libération des peuples  
Bruno Carton et Emma Jonckheer sont membres de la Ligue belge



# Contradictions

Sommaire du n° 49-50 automne 1986,  
192 pages, 350 FB, 60 FF, 10 \$ CAN

## L'ACW, LE MOUVEMENT OUVRIER CHRETIEN EN FLANDRE ET VU DE FLANDRE (tome 2)

*Jan Van Kerkhoven* - Introduction.

*Jan Van Kerkhoven* - Pourquoi la CSC est-elle plus grande que la FGTB ?

*Peter Vanhooren* - La longue route du syndicalisme chrétien des employés (LBC-CNE)

*Jan Mareyn* - Avec ou contre le CVP ? Le programme social et économique de la CSC

*Mark Van Ryssen* - La FNCC, « holding ouvrier » qui dépend de ses sociétés financières

*Mark Van Ryssen* - La COB, une « banque ouvrière » aspirée par le marché capitaliste ?

*Mark Van Ryssen* - LAP, une compagnie d'assurances comme les autres ?

*Marc Van Rysen* - Que reste-t-il des principes du mouvement coopératif ?

*Jan Van Kerkhoven* - Ultra Montes : qui court à la fois deux lapins, risque de n'en attraper point.

Vingt mille à Lourdes. Note sur les pèlerinages de l'ACW.

*Wim Schamp* - Het Volk, un quotidien ouvrier conservateur.

Het Volk et ses concurrents. Note sur la presse quotidienne en Flandre.

*Erwin Vercauteren* - Het Volk, le plus grand quotidien ouvrier de Belgique.

*Jan Van Kerkhoven* - Massive, efficace et orthodoxe. La presse de l'A.C.W.

Liste des abréviations.

**Document** : Pourquoi nous voulons des syndicats chrétiens, *une brochure écrite par le R.P. Rutten en 1905.*

Ce numéro, ainsi que l'abonnement à la revue (700 FG = 4 Numéros par an) peuvent être obtenus par versement au compte 001-0710071-10 de Contradictions, 2, avenue des Grenadiers, Bte 1, 1050 Bruxelles.

# une interview de yehoshafat harkabi, un général israélien devenu « colombe »

Général, ancien chef des services secrets de *Tsahal*, l'armée israélienne, ancien organisateur de la propagande anti-OLP, Yehoshafat Harkabi est devenu une « colombe ». Il se prononce pour une négociation incluant l'OLP et débouchant sur la création d'un Etat palestinien, dans un livre — « *Les décisions fatidiques* » — qui a naturellement fait scandale en Israël. Dominique Vidal lui a rendu visite à Jérusalem.

**Pourquoi avez-vous écrit ce livre, qui a suscité une vive polémique en Israël ?**

**Yehoshafat Harkabi :** Parce que j'ai peur. Peur du futur. Peur de certaines évolutions de la société israélienne. S'il n'y a pas de solution du conflit israélo-arabe, ce qui nous attend tous, c'est l'enfer.

Prenons le problème démographique : ce pays sera arabe, simplement parce que, dans vingt ans, la majorité des habitants du « *Grand Israël* » sera arabe. Alors Israël aura deux possibilités. Ou bien nous donnerons aux Arabes des droits politiques, et ce ne sera plus un Etat juif. Ou bien nous les leur refuserons, ce qui entraînera une « *belfastisation* » du pays, une sorte de guerre civile larvée dans laquelle les Palestiniens seront soutenus par le monde arabe.



Imaginons alors les conséquences. Il y aura des guerres, des victimes, et les Arabes supporteront le choc mieux que nous. J'ajoute que, sans règlement d'ensemble, même la paix avec l'Égypte mourra. On assistera à une radicalisation du monde arabe. Nous qui ne voulons pas d'Arafat à la tête de l'OLP, nous aurons pire : Abou Nidal par exemple. La seconde génération palestinienne est plus extrême que la vieille...

### ... Le temps ne joue plus en faveur d'Israël ?

**Yehoshafat Harkabi** : ... Autrefois, il jouait en notre faveur : chaque attente améliorait les conditions de notre combat. Mais, maintenant, en attendant, les choses se détériorent.

Je crois qu'il y a une solution. Non pas parce que je peindrais en rose les Arabes ou l'OLP : pour moi, l'OLP est laide. Mais je reconnais qu'elle représente, qu'elle symbolise, les Palestiniens, ce que n'importe quel référendum aujourd'hui prouverait.

Et je note un changement dans le monde arabe. Dans les nombreux livres que je lui ai consacrés, je décrivais la position arabe comme très dure, et je ne crois pas que j'avais tort. Mais, désormais, un fort groupe parmi les Arabes et l'OLP souhaite une paix. Non qu'ils nous aiment, mais parce qu'ils comprennent que l'avenir, sans solution, sera mauvais, même pour eux. Si les deux parties d'un conflit considèrent que l'absence de règlement amène pour l'une et l'autre l'enfer, voilà qui doit conduire à la paix. Encore une fois, ce n'est pas que je les crois gentils et jolis : mon raisonnement se base sur leur propre conscience de la nécessité d'une issue.

**Votre réflexion part de la démographie. Mais certains rétorquent que l'augmentation de la population arabe sera compensée par l'essor de l'immigration juive en Israël, et qu'il n'y a donc pas à craindre la démographie.**

**Yehoshafat Harkabi** : Je n'y crois pas. Il n'y a aucun signe qu'un « déluge » de juifs recouvrira le pays. Au contraire : de plus en plus, le nombre d'Israéliens qui partent dépasse celui des arrivants. Le sionisme avait promis un refuge sûr : et maintenant les juifs sont plus en sûreté partout ailleurs qu'en Israël. Si la situation ici devient plus difficile encore, ils viendront de moins en moins : il vaudra mieux pour eux rester dans leurs pays respectifs.

D'autres gens, chez nous, pensent que le Messie vient. S'il arrive, bien sûr, il ne faut pas avoir peur. Mais moi, je ne vois pas de Messie venir. D'autres encore estiment qu'ils vont expulser les Arabes : c'est une position rationnelle — car elle règle le problème démographique — mais irréaliste.

C'est pourquoi je me prononce pour notre retrait de Cisjordanie. Cela créera bien des problèmes. Ma proposition, je le sais, est mauvaise. Mais nous avons à choisir, non entre le mal et le bien, mais entre le mal et le pire.

**Vous évoquiez également vos craintes quant à certaines évolutions de la société israélienne...**

**Yehoshafat Harkabi** : ... je dirais même de la pensée israélienne. Ainsi, à propos des questions démographiques que j'abordais, certains disent : d'accord, mais c'est pour un lointain avenir. Comme si une calamité était moins grave du fait qu'elle s'abattra dans l'avenir !

Absurde ! J'accuse les anciennes générations d'ici de trahir les nouvelles, car nous laisserons aux jeunes un héritage de problèmes qu'ils n'auront pas la capacité de résoudre, alors que nous, nous pouvons parvenir à des solutions, même si c'est très difficile.

Une autre distorsion de la pensée, en Israël, est cette attitude qu'ont les gens d'évaluer les choses sur la base des intentions et non des résultats. Ainsi, la guerre du Liban : bonnes intentions proclamées, mais quels résultats ? J'ai écrit un livre sur la révolte de Bar Kokhba (1) : on ne peut l'admirer sous prétexte que ses projets étaient bons, sans juger de l'aboutissement de la rébellion. Chez nous, on est impressionné par les événements, pas par les processus — la démographie par exemple — n'est pas un événement, mais un processus. Or l'histoire est plus faite de processus que d'événements.

Encore une faille : on ne comprend plus la réciprocité. Si nous demandons certains droits, il nous faut reconnaître à d'autres le droit de les demander. Ainsi de la discussion à propos de l'université des Mormons : si nous ne permettons pas aux chrétiens d'ouvrir une université ici, pourquoi les chrétiens devraient-ils autoriser les juifs à ouvrir des écoles et des universités dans d'autres pays ? Si nous ne renvoyons pas Naccache, ce juif accusé de meurtre en France et dont votre pays a sollicité l'extradition, pourquoi la France nous accorderait-elle des extraditions ?

Tout cela m'inquiète également pour le statut du judaïsme et la situation des juifs à l'étranger : l'agressivité appelle l'agressivité. C'est aussi pourquoi j'espère que mon livre pourra être traduit et publié chez vous : il faut que les juifs comprennent que ce qu'Israël fait influence l'attitude des non-juifs envers les juifs, y compris en France et dans les grands pays occidentaux. Notre comportement affecte l'existence des juifs à travers le monde : ils ne peuvent donc être neutres dans ce débat.

**Vous n'êtes pas le seul en Israël à proposer ce type de solution du conflit israélo-palestinien, mais votre cheminement semble très original. Comment un ancien chef des services secrets de Tshahal peut-il en arriver à prôner la coexistence d'Israël et d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza ?**

**Yehoshafat Harkabi** : Très simple. J'ai travaillé et enseigné dans le domaine des relations internationales. Autrefois, je croyais que l'étude du

(1) Dernière révolte juive en Palestine occupée, elle fut écrasée par les Romains en 135 après Jésus-Christ.



conflit israélo-arabe me permettrait de comprendre le monde. Aujourd'hui, je sais qu'il me faut comprendre le monde pour saisir le conflit israélo-arabe. Autrement dit, mon approche de notre affaire s'est considérablement élargie. Second élément : dénonçant nos distorsions, j'ai conscience de la nécessité d'être très autocritique. D'autant qu'il y a beaucoup de manières de se tromper...

La différence entre moi et les autres ? Les autres se profilent « colombes » parce qu'ils considèrent que les Arabes sont gentils. Moi, je n'idéalise ni les juifs ni les Arabes. Et je suis « colombe » par souci d'obtenir la meilleure solution possible pour Israël. Je suis une « colombe » machiavélienne...

**Autrement dit, votre attitude ne découle pas de considérations morales ?**

**Yehoshafat Harkabi** : Absolument pas. J'ai, bien sûr, mon éthique, qui est source de force. Mais ce qui entre ici en jeu, c'est l'analyse du possible et de l'impossible — pour autant, bien sûr, que je puisse en juger nettement. D'ailleurs, parlez aux Israéliens : beaucoup vous demanderont pourquoi ils devraient être plus moraux que d'autres. C'est aussi une raison pour laquelle je n'utilise pas ces catégories. Je ne dis pas que tel acte est gentil ou méchant. Non : je discute de nos intérêts, de nos intérêts à long terme et non à court terme.

**Vous n'acceptez donc pas que, prétextant de votre acceptation de l'idée d'Etat palestinien, on vous traite, comme certains l'ont fait, d'« anti-israélien » ?**

**Yehoshafat Harkabi** : Je ne suis ni « anti-israélien », ni même « gauchiste », ni d'ailleurs homme de gauche. A vrai dire, j'ai été influencé par Raymond Aron : j'agis selon un mode de pensée proche du sien. Et c'est mon attitude qui défend au mieux les intérêts d'Israël.

**Revenons au possible et à l'impossible. De séjour en séjour ici, s'accroît l'impression d'une double radicalisation, à droite — et même à l'extrême droite — chez les juifs, à gauche ou plutôt du côté nationaliste chez les Palestiniens. Les sondages de part et d'autre en témoignent. Comment votre stratégie intègre-t-elle ce phénomène ?**

**Yehoshafat Harkabi** : Je ne crois pas à cette fausse symétrie. Pour comprendre un conflit, il faut mettre en lumière les objectifs des deux parties, en distinguant, pour chacune, le rêve et la politique.

Autrefois, les Arabes unifiaient grand dessein et combat concret : la destruction de l'Etat d'Israël incarnait l'un et l'autre. Mais, peu à peu, ils en sont venus à les distinguer. La venue de Sadate à Jérusalem l'a prouvé : le raïs n'avait pas abandonné le rêve d'un Moyen-Orient totalement arabe, mais il avait limité ses ambitions immédiates. Malheureusement, c'est une évolution contraire qu'a suivie Israël. Les fondateurs du sionisme voulaient un très grand Israël, intégrant des terres libanaises, jordaniennes, syriennes, égyptiennes. Pourtant, ils surent très tôt faire la part de leurs rêves et de leur politi-

que, en acceptant la partition : c'est ce qui rendit rationnelle, raisonnable, voire conciliatrice, la position sioniste. Ce sens du compromis nous acquit le soutien du monde, sans lequel notre Etat n'existerait pas.

**C'est après 1967 que le renversement, selon vous, se produit ?**

**Yehoshafat Harkabi :** Oui. La même guerre — celle des Six Jours — qui conduit des Arabes à séparer grand dessein et politique amène au contraire beaucoup d'Israéliens à les réunifier. Notre rêve redevint le « grand Israël » et également notre politique. C'est ainsi que, malheureusement, l'évolution israélienne fut contraire à l'évolution arabe. Mais il est clair que si nous continuons à associer rêve et politique, ils en feront à nouveau de même : l'asymétrie ne peut durer longtemps. Et de fait, on entend à nouveau dire dans le monde arabe : faute de pouvoir aboutir à une paix avec Israël, attendons le jour où nous serons assez forts pour emporter la guerre. Notre intransigeance ne peut que stimuler leur intransigeance.

**Une contradiction me frappe du côté israélien. La plupart des maux de votre société — crise économique, sociale, politique, idéologique, morale — sont engendrés par l'état de guerre. En même temps, c'est dans la confrontation permanente avec les Palestiniens et le monde arabe que la société israélienne semble trouver les moyens d'une unité résistant aux contradictions qui, sinon, menaceraient de la faire implorer.**

**Yehoshafat Harkabi :** Ces deux données coexistent, en effet. Le conflit produit à la fois unité et division, dans la mesure où les gens commencent à se quereller sur la manière de se comporter dans le conflit. Et c'est vrai également du côté arabe : le combat contre Israël unifie le monde arabe, mais en même temps la question des voies et des moyens de cette lutte divise les Arabes.

**Comment jugez-vous, de ce point de vue, la politique du gouvernement d'union nationale ? La rencontre d'Ifrane entre Peres et Hassan, celle d'Alexandrie avec Sadate ne donnent-elles pas l'impression d'un « show » destiné surtout à améliorer l'image d'Israël ?**

**Yehoshafat Harkabi :** C'est une politique qui cherche à camoufler les différences de position entre travaillistes et Likoud. Mais je suis certain qu'elles éclateront à nouveau un jour. C'est pourquoi j'ai écrit mon livre : pour contribuer à réouvrir le débat national.

L'histoire se charge, en général, de faire réfléchir les nations qui se trompent. Voyez l'Allemagne ou le Japon : le malheur les a contraints à changer de route. Mais Israël ne peut se permettre un grand malheur : sa marge d'existence est trop étroite. Chez nous, le changement doit naître de la persuasion. D'où le rôle essentiel des intellectuels, qui peuvent transformer les attitudes. Or, c'est bien le point décisif : modifier certes la politique, mais surtout les comportements fondamentaux. Les attitudes sont le talon d'Achille de la politique : changez les unes, et vous finirez par changer l'autre.



Hélas, les intellectuels constituent actuellement la composante la plus faible de la société israélienne. Vous retrouvez chez nous ce qu'on a appelé chez vous la « trahison des clercs »...

### ... Pourtant, durant la guerre du Liban, le débat s'est développé...

**Yehoshafat Harkabi** : ... Sur la guerre du Liban elle-même, mais pas sur les problèmes fondamentaux. J'essaie de rouvrir ce grand débat, mais je ne peux y parvenir seul. Trop, beaucoup trop d'intellectuels restent muets. Un très célèbre juge de notre Cour suprême m'a confié : « *Tout ce que vous dites est vrai, mais ça se produira après ma mort* ». Voilà ce que je ne peux accepter : c'est à la jeune génération qu'il faut penser. Je suis vieux, je viens d'être opéré d'un cancer, mais je n'ai pas le droit de fermer les yeux sur ce qui arrivera dans dix ou vingt ans. J'assume mon devoir en mettant Israël en garde contre le suicide : notre force à court terme cache notre faiblesse à long terme, c'est donc aujourd'hui qu'il faut assurer notre survie par une paix durable qui garantira la coexistence de l'Etat juif et d'un Etat palestinien. La négociation avec l'OLP est donc incontournable.

### Entretien réalisé par Dominique Vidal et repris de « Révolution »

# en diagonale

## droits de l'homme : une longue route

Ceux qui ont assisté, peu après sa mort, à la séance d'hommage à Willy Peers, n'oublieront pas de si tôt l'étonnante démonstration de pluralisme qui y fut donnée : une diversité irréductible de tons et de motivations s'alliait à une même chaleur et à une même émotion.

Ce pluralisme profond, qui n'a rien d'institutionnel, la Fondation Peers continue de le servir et de le cultiver. Avec une ouverture sur un ensemble de problèmes auxquels Willy Peers était sensible et pour lesquels il s'est battu. Il ne s'agit pas seulement de santé publique, ni même de dépenalisation de l'avortement, à laquelle on identifie souvent le gynécologue disparu. Si le dossier de l'avortement, plus que jamais bloqué après le congrès du CVP, reste prioritaire, d'autres préoccupations animent la Fondation Peers. C'est ainsi qu'avec la Ligue des droits de l'homme, elle a consacré un colloque à un double thème — Détenition préventive/Exclusion sociale — qui porte en lui le problème de la liberté, des libertés démocratiques.

Détenition préventive : pourquoi une société férue de droits de l'homme admet-elle que l'acte le plus important du procès pénal, la privation « préventive » de liberté, se fasse sans débat contradictoire et sans que l'inculpé puisse se faire assister par un avocat ? Pourquoi le pouvoir de placer quelqu'un en détenition préventive dépend-il d'un seul homme ?

Exclusion sociale : que signifie la liberté d'opinion et d'expression pour un illettré, pour une famille réduite à vivre avec le minimex ? Réalise-t-on assez qu'à côté des libertés individuelles se pose très concrètement pour des centaines de milliers de foyers dans cette Belgique réputée prospère le problème de l'accès aux droits économiques, sociaux et culturels ?

La Fondation Peers et la Ligue des droits de l'homme ont invité des personnes (et pas seulement des « personnalités ») de formations, d'expériences et de sensibilités très différentes à débattre de ces questions avec ceux qui se sentent concernés. Moralistes, juristes, victimes de la détenition préventive, travailleurs sociaux, exclus sociaux ont eu la parole.

Ça n'aura été qu'une modeste étape sur une longue route. Trois semaines après la tenue du colloque, la presse découvrait le problème de la détenition des mineurs d'âge. En six ans, dix fois plus d'enfants se sont trouvés derrière les barreaux. Moins spectaculairement, les droits de l'homme sont bafoués quand la fourniture d'énergie est suspendue en raison de retard dans le règlement de factures à Sibelgaz ou Intercom.



Et pendant ce temps, en France, la droite au pouvoir entreprend de privatiser les prisons et de faire admettre que le drogué est un délinquant...

rosine lewin

## cinquante ans après

La RTBF a diffusé en Belgique une remarquable série télévisée de la BBC sur la guerre d'Espagne : de l'Espagne profonde des années vingt aux rêves de la jeune République, de la mutinerie de quelques généraux à l'emprise de Franco, des mobilisations et victoires des républicains à leurs défaites, de l'engagement des Brigades internationales à leur retrait : les données essentielles du drame de 1936-1939 étaient exposées avec clarté et sérieux. A cette série importée a été jointe une émission sur la guerre d'Espagne vue de Belgique. Sujet immense, où tout de suite affleure la passion, et que malgré tous ses mérites, Jacques Cogniaux ne pouvait (et ne prétendait) traiter en profondeur.

Les réactions *belges* à la guerre d'Espagne, c'était précisément l'ambitieux objet du colloque inter-universitaire organisé fin octobre 1986 à Bruxelles.

Cinquante ans après l'événement, il aura suscité un foisonnement de recherches, d'initiatives, de rencontres, de rapprochements, de débats. Il a ouvert des pistes non seulement à des étudiants en histoire, mais à des chercheurs en droit, littérature, psychanalyse, aux historiens de cinéma, de l'affiche, de la chanson. Parti de l'ULB et de la VUB, le mouvement a impulsé des travaux à Louvain, à Namur, à Gand, à Louvain-la-Neuve... Bien entendu, tout n'est pas dit !

Préparé activement pendant trois ans, le colloque a centré d'office ses préoccupations non sur le déroulement de la guerre en Espagne, mais sur la Belgique face à cette guerre. Un belgo-centrisme délibéré. Et largement justifié, Car la guerre d'Espagne aura été un révélateur de tensions souvent encore latentes dans notre pays. Enjeu, référence, argument, l'Espagne en feu était présente partout, obligeant les forces sociales et politiques de Belgique à se définir par rapport à elle. Avec quelle véhémence, avec quels déchirements ! Car il y eut non seulement un massif engagement populaire aux côtés des Républicains, il y eut non seulement une solidarité puissante et passionnée, mais tout cela se maintint tout au long du conflit. Pas un feu de paille, cette passion-là ! Sa constance et sa créativité étonnent. José Goto-vitch a su faire revivre la force de cette mobilisation, la diversité de ses formes, l'intensité de l'émotion qui la portait. Avant que le premier enfant réfugié d'Espagne n'arrive chez nous, cinq mille offres d'accueil étaient enregistrées. Les collectes de fonds ont mis en œuvre un enthousiasme et une inventivité toujours renouvelés...

Bien sûr, l'intégration de *toutes* les recherches était difficilement réalisable. En fin de compte, un clivage (regrettable) a été établi entre Histoire et Littérature — avec des locaux souvent éloignés les uns des autres, pour des horaires parallèles, contraignant le public à des choix impossibles. Un public

nombreux et assidu, constitué pour l'essentiel d'étudiants et d'« anciens combattants » — un vide démographique entre les deux.

Que retenir de ce forum bouillonnant ?

Des moments forts : Hubert Dethier raconte « les cinémas de guerre », Paul Aron réhabilite des écrivains belges « occultés », Francis Balace met à nu une droite cléricale partant en croisade, Jean Salmon établit une filiation entre « non-intervention » de 36 et politique de neutralité léopoldienne, José Gotovitch ramène l'épopée des Brigades internationales à une dimension non-mythique.

Des constats parfois surprenants : Spaak, « l'homme de Burgos », continue à bénéficier d'une aura de gauche qu'explique peut-être la rapide succession de ses rôles politiques contrastés. Etonnement aussi en prenant la mesure des choix proprement idéologiques de la grande bourgeoisie belge, laquelle refuse de traiter avec les Républicains, même si « ses » usines se trouvent dans leur zone.

On acte aussi avec plus ou moins d'étonnement le fanatisme qu'a déployé à l'époque la hiérarchie catholique; la réalité — alors — d'une « gauche libérale »...

Robert Devleeshouwer a suscité un débat tout à fait intéressant sur l'impact des oppositions de classe. Impact évident, incontestable. Mais l'engagement contre Franco ne dépassait-il pas le clivage de classes ? Combien de libéraux, d'intellectuels encore liés à la bourgeoisie n'ont-ils pas fait le pas ? Et ne sera-ce pas toute la richesse des fronts antifascistes de voir se consolider l'alliance entre classe ouvrière et démocrates conscients du péril que représentait le fascisme pour les libertés et pour la paix ?

Cinquante ans après, la guerre d'Espagne fait encore vibrer les cœurs et les intelligences.

r.l.

## intégrisme contre intégration

Quarante-trois pour cent des élèves fréquentant l'école primaire à Bruxelles sont des enfants d'immigrés. Personne ne s'étonnera que les échecs scolaires soient particulièrement fréquents dans cette catégorie de la population. Ni que la tâche des instituteurs soit très difficile.

Malgré les échecs au niveau primaire, la proportion d'élèves, immigrés de deuxième génération, reste élevée dans certains établissements secondaires : par exemple à l'athénée Paul Delvaux à Saint-Gilles, elle est de 80 %. On devine que cette répartition est très inégale et que les collèges et athénées bcbg sont « préservés ». Non que sévissent des interdictions formelles, mais en raison de la concentration des familles immigrées dans certaines communes ou quartiers, et d'une sélection informelle suivant les résultats obtenus.



D'immenses efforts ont été déployés par des enseignants, des travailleurs sociaux, des militants, pour pallier les retards scolaires, pour réduire la frontière culturelle entre les familles immigrées et l'école. Ces efforts répondent d'ailleurs à la directive des Communautés européennes de 1977 qui visait d'une part à rendre obligatoires pour les enfants les cours de français renforcés et des cours de langues étrangères, et à donner d'autre part une formation appropriée aux enseignants. Dans l'enseignement de l'Etat, un inspecteur avait été chargé de coordonner les actions en faveur de la scolarisation des enfants migrants. A la veille de la rentrée scolaire, le ministre Damseaux a mis fin à sa mission. Il n'a invoqué aucune raison budgétaire; seules interviennent ici les options idéologiques du ministre.

Déjà complexe, ce dossier se mâtine, qu'on le veuille ou non, de facteurs religieux. Car André Damseaux a dans le même souffle précisé les conditions dans lesquelles peut être donné l'enseignement de la religion islamique en Belgique. De fait, en vertu de la Constitution, la liberté des cultes est garantie. Et il appartient aux parents d'indiquer quel cours de religion ils choisissent, ou s'ils préfèrent que leur enfant suive le cours de morale laïque. En 1974, confronté avec des demandes de parents musulmans, le gouvernement a ouvert la voie à l'enseignement de la religion islamique, et l'a organisé sur le schéma du culte catholique. Effet curieux de ce nombrilisme occidental : l'Etat belge s'est pratiquement déssaisi au profit d'Etats étrangers du pouvoir de nommer les professeurs de religion islamique. En effet, c'est pratiquement le Centre islamique et culturel de Belgique, dirigé par des ambassadeurs de pays islamiques, qui détient ce pouvoir, concurremment avec l'ambassade de Turquie.

Ce n'est cependant pas cette anomalie grave qui a été mise en cause par le gouvernement. Mais, répondant à d'autres préoccupations, dont certaines sont légitimes, il a précisé les conditions requises par le candidat enseignant pour être nommé. Il doit posséder une des deux langues nationales, être belge (ou avoir cinq ans de résidence dans le pays) ou obtenir une dérogation de nationalité renouvelable chaque année. Il doit en outre posséder un titre reconnu par l'Education nationale.

La circulaire ministérielle a eu pour effet de perturber gravement l'enseignement de la religion islamique, sinon de le stopper. Cela peut réjouir des anticléricaux. Mais ne s'agit-il pas d'un anticléricalisme très partiel et partial ?

Qu'il faille revoir en profondeur les conditions dans lesquelles a été organisé depuis 1974 le cours de religion musulmane, nous en sommes convaincus. Ce qui est gênant en l'occurrence, c'est que la circulaire Damseaux fait suite à une campagne visant à identifier Coran et intégrisme, enseignement de la religion islamique et enseignement du fanatisme. L'amalgame n'est pas innocent : sous couleur de traquer l'intégrisme, on s'en prend à l'intégration des immigrés dans la société belge, et on exige d'eux qu'ils renoncent à toute identité culturelle.

C'est un problème grave, sur lequel nous reviendrons plus longuement dans une prochaine livraison.

rosine lewin

# livres

## vivre ensemble ou mourir : le dilemne nucléaire

« Objectivement, la médecine de cette fin de XX<sup>e</sup> siècle est incapable de faire face aux conséquences sanitaires d'une guerre atomique. »

« Une certitude : toute analyse de ce que pourrait être la société et les interactions humaines dans les mois ou les années suivantes (une guerre nucléaire) et qui supposerait cette société peuplée d'humains normaux est fausse au départ. Après un traumatisme de cette envergure, la majorité des individus touchés souffrira de troubles psychologiques profonds. »

« Les scénarios relatifs à une éventuelle troisième guerre mondiale estiment les morts à plusieurs centaines de millions, peut-être même plus d'un milliard en cas d'hiver nucléaire que l'on ne peut exclure. Les victimes civiles dépasseraient de très loin les victimes militaires et il est probable que les survivants seraient livrés à des conditions de vie préhistoriques ou moyenâgeuses avec tout ce que cela implique de luttes fratricides pour la simple survie. Ces estimations hallucinantes ne sont pas le moins du monde catastrophistes. Elles sont parfaitement plausibles, ce sont celles des experts. C'est la raison pour laquelle la prévention d'une guerre nucléaire est la seule issue raisonnable, d'autant plus que toute défense civile ou aide médicale sérieuse seraient parfaitement illusoirs, nous ne pouvons le répéter suffisamment. »

Trois préalables ou conclusions du livre « Vivre ensemble ou mourir : le dilemne nucléaire » ? Les deux vraisemblablement.

Les questions abordées dans cette nouvelle publication de l'Association des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, nous interpellent, nous alarment, nous informent. Le message : DANGER.

Les études, les analyses, les expériences le démontrent : nous ne pouvons imaginer un monde « normal » après une troisième guerre mondiale. Les études effectuées tant dans les domaines des sciences « exactes » que celui des sciences humaines, tendent toutes vers les mêmes conclusions : nous ne pourrions surmonter une guerre nucléaire.

C'est ce que nous montrent les diverses recherches du livre de l'AMPGN. Henri Firket aborde la question des effets biologiques et médicaux des explosions nucléaires, analysant tour à tour l'impact explosion et l'impact radiation. Confrontant ses résultats avec l'organisation de notre société, il rappelle qu'en matière de soins, l'organisation sanitaire consécutive à une



guerre nucléaire serait quasiment nulle. A titre de (sinistre) exemple, à Hiroshima, 93 % des infirmières et 87 % des médecins ont été tués ou blessés.

C. Martin, D.O. Mikolajczak et D. Sand, quant à eux, se sont penchés sur la problématique des enfants devant le risque d'un conflit nucléaire. A partir de questionnaires identiques, ils opèrent des comparaisons (prudentes) sur les sujets d'inquiétude d'enfants de nationalité différente (notamment américains et soviétiques).

Pierre Pierart nous fournit une recherche détaillée (et parfois un peu ardue !) des effets nucléaires sur l'environnement et plus particulièrement ce que peut recouvrir la notion d'« hiver nucléaire ».

Pour sa part, Anne Résibois nous livre une étude (pour le moins) inquiétante sur la menace nucléaire et le domaine psychologique. Examinant un certain nombre de tenants et aboutissants du « fonctionnement humain », elle les lie à tous les contours que revêt ce qui touche à l'éventualité d'une guerre nucléaire. Peu de risques d'erreurs, répète-t-on fréquemment. A l'évidence les faits démentent cette affirmation. Anne Résibois le rappelle : « Six erreurs humaines ont provoqué la catastrophe de Tchernobyl (...) de même, le nombre d'erreurs qui ont entraîné l'accident de Three Mile Island est tout aussi incompréhensible, hors du contexte qui les a vu naître ».

On retiendra encore la présentation par Walter Burniat de l'« International Physicians for the Prevention of Nuclear War » prix Nobel de la Paix en 1985 ainsi que la fiche technique de Géo Werbroeck sur les associations médicales pour la prévention de la guerre nucléaire.

Le mot de la fin ? A Maurice Errera — président de l'association — : « Le désastre de Tchernobyl est un avertissement. Il a permis en quelques semaines à soixante pays intéressés de se mettre d'accord à Vienne sur des mesures de sauvegarde à prendre en cas d'accident futur. C'est avant un désastre nucléaire qu'il faut s'entendre, car il n'y aura pas d'après ».

Autant savoir...

p. delwit

## haug, w.f. cours d'introduction au « capital »

L'Eurogauche, pour advenir, demande et demandera quelques efforts de traduction, c'est bien certain. Elle suscitera aussi divers échanges. Nous avons entre les mains un ouvrage de W.F. Haug participant au colloque de Saint-Fons (\*) et philosophe de la *Freie Universität* de Berlin-Ouest

La traduction en cause ne devrait-elle avoir qu'un mérite, ce serait donc celui d'exister et de nous faire faire connaissance. L'ouvrage original est la

(\*) Voir CM n° 145.

deuxième édition (1976) d'un cours paru pour la première fois en 1974, une espèce de cousin de « *Lire le Capital* » de l'équipe Althusser et Cie.

Ce n'est pas ici le lieu de faire ni même d'ébaucher des lectures comparées, mais bien d'indiquer la contemporanéité des projets à l'amateur courageux.

Car il y a bien des points communs de genre. L'ouvrage de Haug est issu d'un cours universitaire en douze leçons. Son propos est essentiellement méthodologique, il aurait pu être titré « épistémologie du Capital » ou quelque chose de pareil. C'est de plus une introduction autant à la philosophie en général qu'au « Capital » en particulier, le projet pédagogique allant de pair avec la reconnaissance du statut fondateur du texte de référence. Sans être d'un abord facile, l'exposé est toutefois fort systématique et progressif, et permet à l'ignorant des choses de la philosophie allemande contemporaine de s'initier à des problématiques qui m'ont paru à la fois assez classiques dans le champ du marxisme et marquées d'accents particuliers. La place du concept de « forme », par exemple, non négligeable chez Marx lui-même, trouve dans l'exposé de Haug une importance qu'elle a rarement dans la tradition francophone.

Bref, le lecteur non-philosophe et non-germanisant, mais néanmoins curieux, aura pour le prix d'un effort de durée raisonnable, le sentiment d'un parcours dans « la » patrie des philosophes. Pourvu qu'il convainque son libraire d'une petite recherche préalable.

**michel godard**

Edition « *Que faire ?* », 1, place des Grottes, 1201 Genève (171 pages), 1983.



Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes :

**DU MONDE ENTIER**

rue du Midi 162  
1000 Bruxelles

**CERCLE D'ÉDUCATION  
POPULAIRE**

rue des Deux Eglises 128  
1040 Bruxelles

**F.N.A.C.**

City II, rue Neuve  
1000 Bruxelles

**PRESSES UNIVERSITAIRES  
DE BRUXELLES**

av. Paul Héger 42  
1050 Bruxelles

**LE LIVRE ROUGE**

bd Lemonnier 171  
1000 Bruxelles

**LIBRAIRIE CORMAN**

rue Ravenstein 28-30  
1000 Bruxelles

**LIBRAIRIE LEFÈBVRE**

rue des Colonies 7-9  
1000 Bruxelles

**TROPISMES**

Galerie des Princes 5-11  
1000 Bruxelles

**LIBRIS - 44**

Passage 44 (bd. Botanique)  
1000 Bruxelles

**LIBRAIRIE BIBLIO**

rue de la Régence 53  
4000 Liège

**LIBRAIRIE ANDRÉ LETO**

rue d'Havré 9  
7000 Mons

**KRITAK**

Vesaliusstraat 1  
3000 Leuven

**LIBRAIRIE DÉRIVE**

rue des Augustins 17  
5200 Huy

**CLUB ACHILLE CHAVÉE**

rue Hamoir 25  
7100 La Louvière

**L'ÎLE LETTRÉE**

faubourg d'Aréval, 2  
6720 Virton

## L'épargne sur mesure

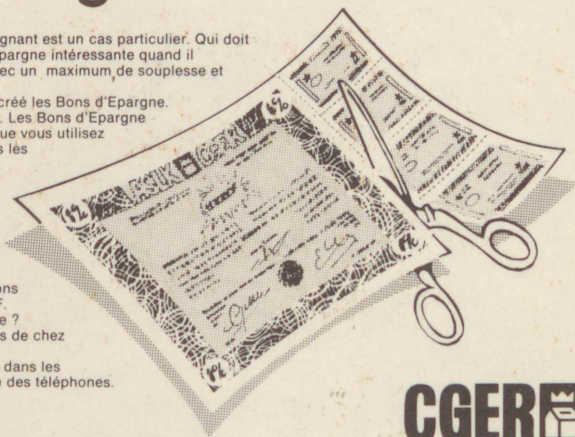
Pour la CGER, chaque épargnant est un cas particulier. Qui doit pouvoir se construire une épargne intéressante quand il le veut, comme il le veut, avec un maximum de souplesse et de garanties.

Voilà pourquoi nous avons créé les Bons d'Épargne.

Un placement sûr et discret. Les Bons d'Épargne sont des titres au porteur, que vous utilisez comme vous le voulez. Vous les conservez chez vous ou nous les gardons pour vous dans nos coffres. De plus, ils offrent un haut rapport.

Et pas besoin d'être milliardaire pour se construire une épargne, vous pouvez acheter des Bons d'Épargne à partir de 5000 F. Ce placement vous intéresse ? Il y a une agence CGER près de chez vous. Allez-y.

Vous en trouverez l'adresse dans les « Pages d'Or » de l'annuaire des téléphones.



**BONS D'ÉPARGNE CGER : POUR TOUTE SÉCURITÉ**

**CGER**  
nous sommes à vos côtés

**En chantier pour 1987**

— Spécial énergie

— Femmes et politique néo-libérale

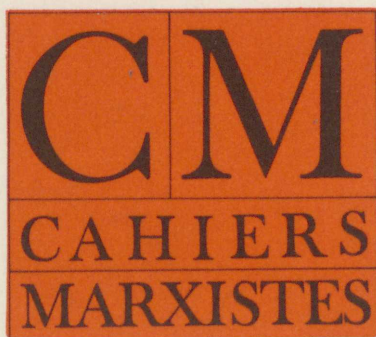
**Envoyez-nous vos critiques et propositions**

**Abonnez-vous**

**L'abonnement annuel aux CM : 700 F**

à verser sans tarder au CCP 000-0188745-80  
de la Fondation Joseph Jacquemotte

1000 — Bruxelles



Avec l'appui de la Commission française de la Culture  
de l'agglomération bruxelloise

Adresse : 20, av. de Stalingrad — 1000 Bruxelles  
CCP 000-0188745-80 de la Fondation J. Jacquemotte

**Prix : 80 F.**